

LE
COUT DE LA VIE

A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

PAR

GUSTAVE BIENAYMÉ

*

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

—
1897

à l'usage des personnes qui ont le goût de la lecture et de la culture.
Paris, le 15 Mars 1896.
Gustave Bienayme

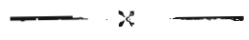
LE
COUT DE LA VIE

A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

PAR

GUSTAVE BIENAYME



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

1896

LE COUT DE LA VIE A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

I.

HISTORIQUE.

On s'est peu occupé des prix en France (1) et encore moins des prix de Paris. Ceux qui ont traité le sujet pour notre ville ne l'ont fait qu'à l'occasion de recherches sur les consommations (2).

Les éléments fournis par les ouvrages concernant tout le pays (3) ne laissent pas d'être importants et l'autorité de leurs auteurs est telle, qu'alors même qu'ils n'auraient rien donné de spécial à Paris, on pourrait faire sa part dans les évaluations générales. Les travaux parus jusqu'à présent, non plus sur toute la France, mais

(1) J.-B. Say a pourtant dit que « le prix des choses est d'une importance fondamentale dans toute l'économie de la société ». (*Cours d'économie politique*, p. 506.)

(2) « En ce qui concerne la France, Dupré de Saint-Maur, Legrand d'Aussy d'abord, puis, de nos jours, MM. E. Levasseur, A. de Foville, L. Biollay et le vicomte G. d'Avenel ont seuls, à notre connaissance, étudié avec quelque étendue les prix pour eux-mêmes. En ce qui concerne Paris, ni Lavoisier, ni Benoistou de Châteauneuf, ni Hussou, n'ont fait des prix une étude spéciale. Cette étude, limitée à la capitale et dégagée de toute connexité avec d'autres sujets, reste donc à faire. Nous avons des raisons de penser que la Société de statistique aura quelque jour à en entendre parler, ce serait une contribution de plus à l'histoire des prix en France. » (Rapport sur le livre de M. L. Biollay : *Les Prix en 1790*, où nous avons donné la bibliographie sur le sujet pour la France. *Journal de la Société*, numéro de décembre 1886, p. 401.)

(3) Il y a notamment « le *Recueil des tarifs du maximum* de 1794, fait en vertu d'un décret proposé par Barrère, qui ordonna de relever par toute la France les prix de chaque genre de marchandise dans le lieu de production et d'y ajouter un tiers du prix, la valeur du transport et 15 p. 100 pour les bénéfices du marchand. La liste des prix du maximum de 1794 est donc la plus précieuse collection de renseignements qui existe sur la valeur des denrées d'autrefois ». (Paul Boiteau, *État de la France en 1789*. Deuxième édition, Paris, 1889, p. 528.)

seulement sur sa capitale, montrent dans quelle limite on peut s'en remettre pour elle aux appréciations d'ensemble.

Les réponses aux questions sur le renchérissement parisien ne concernent qu'une époque assez récente. Ce n'est pourtant pas qu'on n'ait de bonne heure essayé d'expliquer les plaintes sur la difficulté de la vie citadine ; mais à ces plaintes souvent déclamatoires on se bornait à répondre par de non moins déclamatoires arguments sur l'exagération des dépenses inutiles des habitants (1).

Sous Charlemagne, Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, montra l'état des choses et des personnes dans son *Polyptyque* ou dénombrement de tout ce qui dépendait alors du puissant monastère (2). La valeur de diverses denrées et de certains salaires est consignée dans ce document qui a été rendu encore plus précieux par les *Prolégomènes* ou les éclaircissements que Guérard a joints à sa publication. D'importantes questions monétaires et autres ont été soulevées et généralement résolues avec succès par le savant académicien, mais les vastes domaines de l'abbaye s'étendaient sur des territoires situés aussi bien à des centaines de lieues de son centre que tout auprès et, en faisant le départ des endroits pour lesquels sont relevés les faits intéressant la question des prix, on en trouve peu qui concernent le voisinage de notre ville. De sorte qu'alors même qu'on prendrait pour bon ce qui, dans les environs, semblerait de nature à représenter par analogie les données absentes sur Paris, on n'aurait ainsi qu'un point isolé dans la longue suite d'années qui précèdent l'époque pour laquelle les renseignements sont certains ; ce n'est pas avant le XIII^e siècle qu'on les trouve.

Le *Livre des métiers*, où le prévôt royal Étienne Boileau a rassemblé par ordre de saint Louis les coutumes et règlements des corporations parisiennes (1268), contient quelques indications sur les prix du temps.

Un livre fort curieux et pas assez connu : *Le Ménagier de Paris* (3), fait en 1399 par un riche habitant qui y parle de tout, depuis la théologie jusqu'à la cuisine, contient beaucoup de notions sur le prix des denrées dans la capitale.

Après il y a le *Journal parisien de Jean Maupoint* (1437-1469) [4] ; le *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1449) [5] ;

Le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}* (1515-1536) [6] ;

Le *Journal de Pierre de l'Estoile* (1574-1611) où se rencontrent beaucoup de prix parisiens.

A la date de 1581 se place la réappréciation ou nouvelle évaluation faite quand on s'est aperçu, d'après l'augmentation du numéraire en France, que les marchandises qui devaient des droits sur leur valeur avaient acquis un prix supérieur à celui consigné sur le tarif (7).

(1) Le moine Abbon, racontant au VIII^e siècle le siège de Paris par les Normands, attribue la colère de Dieu au luxe désordonné des Parisiennes, mais il ne dit pas en quoi il consistait.

(2) *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, publié par Guérard. Paris, 1836 et 1844, 2 vol. in-4°. Nouvelle édition pour la Société de l'histoire de Paris, par M. Auguste Longnon. 1886-1895. 2 vol. in-8°.

(3) Publié par M. le baron J. Pichon pour la Société des Bibliophiles. Paris, 1846. In-8°.

(4) Publié par M. G. Fagniez dans le tome IV des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, 1878. In-8°.

(5) Publié par M. Tuetey pour la Société de l'histoire de Paris, 1881. In-8°.

(6) Publié par M. Ludovic Lalanne pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1854. In-8°.

(7) *Encyclopédie méthodique*. Finances. t. III.

Une deuxième réappréciation fut faite en vertu de la déclaration du roi du 24 août 1632.

Mais, entre ces deux mesures, en 1597, on avait édicté le droit de sou pour livre dit de Pancarte, c'était une rénovation des taxes de vente mises en France à plusieurs reprises et dont celle établie en 1360 pour la rançon du roi Jean avait le plus duré.

En 1640, pour subvenir aux frais de la guerre, une *subvention générale* du vingtième du prix frappa toutes les marchandises et denrées et, pour assurer la perception de ce droit, on prescrivit aux magistrats municipaux de se transporter en tous les magasins, boutiques, granges, celliers, maisons et manufactures des marchands.

Quoique Paris se soit racheté presque de suite de ces deux droits inquisitoriaux en consentant la création de droits fixes, on n'y évita pas entièrement la recherche de la véritable valeur des choses et on en trouve la trace.

Le *Journal de la Régence*, par Jean Buvat (1715-1723) [1], contient quelques prix parisiens.

Les renseignements qu'on pouvait croire contenus, même restreints, dans les mémoires de Dangeau, de Saint-Simon, de Barbier, etc., n'y sont pas. Quant aux indications souvent isolées qui se rencontrent dans la longue suite des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, elles sont de peu de secours, on n'en trouve pas davantage dans les plus modernes.

Autant dire donc qu'il n'y a rien ou si peu que rien pour tout l'ancien régime. Mais à peine s'ouvrait l'ère politique nouvelle que Lavoisier, sous le titre modeste de *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : « De la richesse territoriale du royaume de France »* (2), donna le résumé de recherches qui ont porté principalement sur la consommation du pain et de la viande à Paris. Il présenta en forme de tableau le prix de ces deux articles et ceux d'un certain nombre d'autres, à l'appui de calculs sur la dépense moyenne de l'habitant de la capitale à cette époque. Ces prix, puisés à des sources officielles en 1788, ont gardé un caractère d'authenticité qui les a fait considérer depuis comme donnant la note juste de la valeur des choses au commencement de la Révolution et quelques années avant (3).

Lavoisier cependant prend le soin scrupuleux de dire : « On conçoit que la valeur des denrées et des marchandises étant susceptible de variations continuelles, il n'a pas été possible d'arriver à des résultats rigoureusement exacts. On a d'ailleurs manqué d'estimations suffisamment positives sur la valeur de quelques marchandises et la nécessité de publier n'a pas permis d'attendre qu'on eût rassemblé de plus amples renseignements. »

Très peu après, en 1790, le médecin Tessier, l'un des auteurs de la partie de l'agriculture dans l'*Encyclopédie méthodique*, a donné des renseignements de même nature très intéressants (4), mais il ne s'est pas occupé de la valeur des denrées.

(1) Publié par M. E. Campardon. Paris, 1865. In-8°.

(2) *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : « De la richesse territoriale du royaume de France : ouvrage dont la rédaction n'est pas encore achevée. Remis au comité de l'imposition par M. Lavoisier, de l'Académie des sciences, député-suppléant à l'Assemblée nationale, et commissaire de la Trésorerie. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. »* Paris, 1794.

(3) C'est à l'année 1789 et aux dix précédentes que l'on peut rapporter les recherches de Lavoisier. (Rapport à l'Académie des sciences, par MM. Mairac et Fourier, du 24 mai 1819.)

(4) *Encyclopédie méthodique. Agriculture.* Article : « Consommation de Paris ».

Du reste, il dit que « les états qui vont suivre ont été faits dans des temps où l'on avait moins de moyens d'approcher de la vérité. D'après cette observation, dit-il, encore, je n'en garantis pas l'exactitude » et il ajoute : « Il y en a même qui me paraissent hors de toute proportion. » Il est au moins curieux de voir qu'alors on s'occupait déjà des mêmes recherches sur les consommations. Les calculateurs modernes ont eu des données plus sûres et ceci doit faire peu regretter que la question des prix n'ait pas été plus examinée alors, puisqu'elle n'aurait pu l'être que dans des conditions défavorables (1).

Ce fut en 1817 que M. Benoiston de Châteauneuf, depuis membre de l'Institut, fit un travail plus étendu sur les consommations et sur leur valeur vénale (2). Après avoir repris un à un les objets dont s'était occupé Lavoisier pour les étudier au point de vue spécial de l'approvisionnement, de l'alimentation, de l'industrie et d'autres effets économiques, il étendit ses recherches à un plus grand nombre d'objets, puis il présenta dans un tableau comparatif les quantités et les prix donnés pour 1788 par son illustre devancier avec les quantités et les prix relevés par ses propres investigations. C'était un second et grand pas fait dans la voie qui, frayée désormais, paraissait devoir être fréquentée par les chercheurs.

Il s'en trouva un en 1838 qui fit rentrer dans la lice Benoiston de Châteauneuf, lequel s'exprime ainsi dans une *note* à l'Académie des sciences morales et politiques *sur les consommations de la capitale* (3). « Depuis vingt ans, j'avais perdu de vue mon ouvrage et ses chiffres. Aujourd'hui M. Millot, ancien élève de l'École polytechnique, et l'un des principaux receveurs de l'octroi, qui joint à ses connaissances étendues en administration le talent remarquable de les appuyer des calculs de l'arithmétique politique, a repris mes chiffres ; et s'en servant de point de départ pour 1817, comme ceux de Lavoisier m'avaient servi pour 1789, il est arrivé à ce résultat singulier, que les principales consommations de Paris diminuent à mesure que sa population augmente. »

Les nouveaux calculs de Benoiston de Châteauneuf ne purent que confirmer ces tristes assertions et ses conclusions, peu en faveur de l'accroissement du bien-être du peuple auquel on croyait alors et qui ne devait devenir vrai que plus tard, doivent être laissées à ceux qui traitent ces questions intéressantes. Ici, ce qu'il y a à retenir, c'est que le travail de M. Millot lui a fait dresser un *Tableau des consommations de la capitale*, qu'il nous a été donné de tirer de l'oubli. On y constate que par un heureux perfectionnement les prix y sont donnés pour les deux dates de 1826 et 1840 en même temps que les prix de 1789 et de 1817 sont rappelés d'après leurs calculateurs (4).

(1) Cf. ce que dit M. Léon Biollay sur le *Maximum* de 1793 dans son livre : *Les Prix en 1790*, déjà cité.

(2) Benoiston de Châteauneuf, *Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris en 1817, comparées à ce qu'elles étaient en 1789*. Seconde édition corrigée et augmentée. Paris. 1821.

(3) Luc dans la séance du 7 avril 1838.

(4) Lorsque, de 1841 à 1847, Leber fit ses *Mémoires sur le pouvoir de l'argent en France*, il ne s'occupa pas particulièrement de la capitale ; mais plusieurs de ses considérations conviennent implicitement aux Parisiens et certains faits qu'il cite les concernent bien. Du reste, les conditions de la vie ont dû être, pendant des siècles, dans Paris, égales à celles de tout le pays, et ce n'est guère que de nos jours que l'équilibre a été rompu par l'agglomération de la population ouvrière, par l'excès de sa proportion et par le perfectionnement de l'industrie : mais toujours est-il que Leber ne peut être compté

Ces quantités et ces prix de 1826 à 1840 ne paraissent pas avoir été connus de M. Husson qui, plus de trente ans après 1817, pendant qu'il était chef de division à la préfecture de la Seine, reprit la voie et, suivant la trace de Benoiston de Châteauneuf, marcha plus avant vers le même but. Avec un plan analogue, M. Husson donna plus d'importance à son travail (1) qui s'arrête en 1854, et, devenu aussi membre de l'Institut, il prépara une édition plus complète que les positions de secrétaire général de la préfecture de la Seine, puis de directeur de l'administration générale de l'assistance publique, lui permirent de remplir de renseignements officiels les plus intéressants. Cette édition, qui ne parut qu'en 1875, après sa mort, prolonge ses calculs jusqu'en 1873 (2). Toutefois, l'ouvrage ne concerne pas les consommations relatives au chauffage, à l'éclairage non plus que les consommations industrielles, et il n'a donné de prix que presque subsidiairement et à l'appui de considérations sur ce que la grande ville absorbe ; en un mot, comme il le dit, il a voulu seulement « refaire et compléter au point de vue de notre temps l'œuvre si sagement entreprise par Lavoisier et poursuivie avec succès par MM. Tessier et Benoiston de Châteauneuf ».

Dans sa première édition, Husson a donné un tableau imité de ceux de 1789 et de 1817 et analogue à celui de Millot, avec plus de détails que dans ces trois documents, représentant l'évaluation en argent des quantités qui se consumaient à Paris en 1854 (3) et dans la seconde édition figure un pareil tableau dont les chiffres se rapportent à 1873 (4). Malgré l'énoncé du titre de ces tableaux, ceux-ci ne sont relatifs qu'aux consommations alimentaires desquelles, comme il vient d'être dit, traite seulement ce livre remarquable. Ils résument pour 1854 et 1873, selon l'édition, les derniers des prix nombreux donnés au cours de l'histoire des quantités, depuis le commencement du XIX^e siècle et parfois pour des séries d'années antérieures, d'après des sources officielles. Ces tableaux constituent donc le meilleur ensemble d'éléments pour l'étude du coût de la vie à Paris en ce qui se rapporte à la nourriture et au régal (5).

L'auteur de ces tableaux, dont le total est de 480 fr. 57 c. pour celui de 1854 et de 700 fr. 24 c. pour celui de 1873, dit en comparant ces totaux à celui de 1788, qu'il montait à 446 fr. 65 c. (6), « mais que Lavoisier comprenait dans ses calculs un grand nombre de substances non destinées à l'alimentation » et il ajoute, « en les éliminant, nous avons trouvé que le budget de la nourriture du Parisien ne s'éle-

qu'indirectement parmi ceux qui suivirent l'exemple de R. de Châteauneuf. Cf. *Premier Mémoire sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, Paris, 1841. *Deuxième mémoire*, Paris, 1847.

(1) Armand Husson, *Les Consommations de Paris*. Paris, 1856. In-8°.

(2) *Id.*, 2^e édition entièrement refondue. Paris, 1875.

(3) P. 444-451.

(4) P. 521-523.

(5) « Nous avons voulu, dit Husson, à notre tour, déduire, d'une évaluation en argent de toutes les denrées, le budget des dépenses des habitants de Paris et de chaque Parisien, pour leur nourriture annuelle ou journalière. Après nous être renseigné avec le plus grand soin sur les prix de chaque subsistance, nous avons établi la valeur en gros des consommations de la capitale; nous y avons ajouté les sommes dont cette valeur s'augmente par la vente au détail, et nous avons composé, pour chaque article et pour l'ensemble, le chiffre de la dépense présumée des consommateurs. » (*Idem*, p. 520.)

(6) Millot le porte à 332 fr.

Dépense annuelle moyenne du Parisien.

OBJETS ÉVALUÉS EN RAPPORT du prix et de la quantité consommée	en d'après pour une population de	1789.	1817.	1826.	1840.	1854.	1873.	OBJETS.	OBSERVATIONS.
		LAVOISIER. — 600 000 habitants.	H. de CHATRAUXREFF — 714 000 habitants.	L. MILLOT. — 875 000 habitants.	L. VILLOT. — 935 000 habitants.	A. HUSSON. — 1 053 262 habitants.	A. HUSSON. — 1 831 793 habitants.		
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
Produits de grains.	Pain	34,32	33,20	38,64	73,07	62,05	71,230	Pain.	
	Pâtisseries	"	"	"	"	9,12	10,252	Pâtisseries.	Pour 1873, prix de gros, plus 20 p. 100.
	Pâtes alimentaires, riz	"	1,40	2,09	4,00	3,07	4,290	Pâtes alimentaires, féculé, riz. Farine pour assaisonnement.	Pour 1873, prix de gros, plus de 30 à 50 p. 100.
Viandes.	Boucherie						115,336	Viande de boucherie.	
	Abats de bestiaux de bou- cherie	66,40	46,90	65,37	68,78	59,53	4,703	Abats et issues de bestiaux de boucherie.	
	Porc	"	15,96	12,74	12,56	17,89	26,374	Viande de porc, charentaise.	
	Abats de porc	"	"	"	"	"	2,048	Abats et issues de porc.	
Boissons.	Vins	54,14	68,60	77,70	69,55	78,63	192,533	Vins.	
	Cidre	0,20	0,98	0,32	0,35	4,35	0,501	Cidre.	
	Bière	2,00	0,23	4,31	4,42	"	13,247	Bière.	
	Eau-de-vie	3,99	11,30	12,57	17,12	"	"	Eaux-de-vie et alcools.	
	Esprit-de-vin	"	1,21	"	"	14,28	18,037	"	
	Ratafia et liqueurs sans sucre Eau douce	"	1,81	"	"	"	"	"	
Poissons.	Marée et harengs	2,00	0,31	0,70	0,68	"	"	"	
	Salme	3,00	4,92	3,09	6,16	14,00	15,407	Poissons frais, salés et ma- rines.	Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 15 p. 100. Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 10 p. 100 sur la salme et 12 p. 100 sur le pois- son mariné.
	Iluitres	2,50	2,10	2,55	3,08	"	"	"	
	Volaille et gibier	"	0,84	1,05	1,64	"	"	"	
Produits ruraux.	Œufs	"	8,68	10,50	9,51	19,06	22,306	Volaille et gibier.	Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 15 à 20 p. 100.
	Œufs	5,81	5,18	5,44	6,59	8,61	17,051	Œufs.	Pour 1854, prix de gros. Pour 1873, prix de gros, plus 35 p. 100.
	Lait et laitage	10,50	8,40	9,80	11,00	21,79	16,593	Lait.	
	Fromages frais	1,50	1,26	"	"	"	4,762	Fromages frais.	Pour 1854, prix de gros.
	Fromages secs	2,50	0,32	1,69	1,97	6,95	4,893	Fromages secs.	Pour 1873, prix de gros, plus 20 à 25 pour 100.
	Beurres frais	5,81	8,72	10,92	13,71	"	"	Beurres.	
	Beurres fondus ou salés	3,00	2,10	2,20	2,20	25,53	27,081	"	
Nourries colo- niales et divers condi- ments.	Vinaigre	0,67	1,26	1,76	1,27	1,06	"	Vinaigre, moutarde, oignons, câpres, etc.	
	Épicerie en gros, sans sucre ni café	16,66	14,63	2,50	4,00	6,52	10,795	Truffes. (Seulement pour 1854.)	Pour 1873, prix de gros, plus 20 p. 100 sur les condiments et 50 p. 100 sur les parfums.
	Sel	0,73	3,50	2,08	2,30	1,52	"	Sel.	
	"	"	"	"	0,34	"	"	Poivre et autres épices.	
	"	"	"	"	0,40	"	"	Oignons brûlés.	
	Sucre	11,95	23,10	2,500	24,00	27,07	26,642	Sucre et produits sucrés.	Pour le sucre, prix de gros. Pour les confitures, prix de gros, plus 15 à 20 p. 100. Pour les liqueurs et sirops, prix de gros, plus 30 à 40 p. 100.
	Confitures et bonbons, sans sucre	"	2,80	"	"	"	"	"	
	Miel	"	0,42	"	"	"	"	"	
	Café	9,15	14,00	10,00	11,00	"	14,580	Café.	Pour 1854, prix de gros, plus 20 p. 100. Pour 1873, prix de gros, plus 10 p. 100.
	"	"	"	"	"	10,39	0,388	Chicorée.	Pour 1873, prix de gros, plus 30 p. 100.
	"	"	"	"	"	"	6,048	Chocolat.	
	"	"	"	"	"	"	0,486	Thé.	
	"	"	"	"	"	0,73	"	Vanille, fleur d'oranger, eau de fleur d'oranger, etc.	
	"	"	"	"	"	"	"	"	
Tabac.	Drogues et substances médi- cinales	4,98	4,20	"	10,00	"	"	Tabac.	
	Savon	"	13,36	10,00	10,00	"	"	"	
Éclairage.	Soude et potasse	1,66	2,40	"	"	"	"	"	
	Objets d'assortiment	"	2,80	"	"	"	"	"	
	Tabac	"	11,20	6,51	10,97	16,87	20,690	Tabac.	
Combustible.	Suifs et chandelles	"	5,82	9,59	8,85	"	"	"	
	Cire et bougies stéariques	2,24	1,22	1,59	2,38	"	"	"	
Fruits et légumes.	Huiles	9,96	13,03	9,44	14,85	3,94	"	Huile à brûler.	Autres confondues dans l'épicerie.
	Bois	33,20	20,14	29,06	22,83	"	"	"	
	Fagots, falourdes et cotrets	1,00	1,16	1,91	2,32	"	"	"	
Eau.	Charbon de bois	5,81	10,52	11,80	15,45	"	"	"	
	"	"	"	"	"	50,12	24,069	Fruits frais.	Pour 1854, prix de gros, plus 12 à 30 p. 100.
	"	"	"	"	"	6,28	"	Fruits secs et conservés.	Pour 1873, prix de gros, plus 20 à 25 p. 100.
	"	"	"	"	"	26,04	49,622	Légumes frais.	
Four- rages.	Légumes conservés	"	"	"	"	4,27	"	Légumes conservés.	
	Eau à usage domestique	"	8,64	4,74	5,20	2,46	4,686	Eau à usage domestique.	
	Eaux minérales. Glace	"	"	"	"	0,32	"	Eaux minérales. Glace.	
Four- rages.	Foin	20,00	4,56	5,35	4,77	"	"	"	
	Paille	3,30	5,11	6,60	5,79	"	"	"	
	Avoine	8,72	2,36	11,93	10,40	"	"	"	
TOTAUX		351,36	432,85	458,40	506,69	497,44	754,20	Totaux de 1854 et 1873 pour la nourri- ture seulement.	

vait alors qu'à 258 fr. 2½ c. (1), y compris les huiles non comestibles confondues avec les huiles à manger et diverses marchandises du commerce de l'épicerie qui ne servent pas aux usages alimentaires. Mais, d'un autre côté, on ne peut perdre de vue que Lavoisier a omis dans sa nomenclature la volaille et le gibier, le lait (2), la pâtisserie et divers autres produits employés comme aliment. Une comparaison rigoureuse de la dépense à diverses époques n'est donc pas possible. Cependant, si l'on borne le rapprochement à quelques-uns des principaux articles de consommation on peut constater les différences considérables existant entre les trois époques. » Il en donne ensuite des exemples (3).

Adoptant la méthode comparative si bien employée, nous avons résumé les six statistiques connues dans un tableau de chiffres où la dépense moyenne annuelle du Parisien est montrée telle qu'elle a été évaluée par Lavoisier, Benoiston de Châteauneuf (4) et Millot, pour chacun des objets de consommation usuelle et aussi par Husson pour les consommations destinées aux bouches parisiennes, y compris le tabac, à l'étude desquelles ce dernier a restreint ses travaux.

Le tableau graphique I reproduit la plupart de ces chiffres joints à des diagrammes en bandes proportionnées qui font ressortir leurs valeurs respectives.

(1) B. de Châteauneuf met à 265 fr. seulement la dépense alimentaire en 1817.

(2) Millot cite les lait et laitage dans son tableau comme évalués à 1050 en 1789, chiffre compris avec d'autres pour des objets non comestibles dans le total de 332 fr. qu'il attribue à Lavoisier.

Des divergences analogues peuvent être signalées entre les deux tableaux de Husson. C'est ainsi que quelques condiments sont indiqués isolément dans l'un et englobés avec d'autres articles d'épicerie dans l'autre.

(3) DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE DU PARISIEN POUR SA NOURRITURE.

	En 1788.	En 1854.	En 1873.
Pain	34 ^f 33	62 ^f 25	71 ^f 23
Viande	67 50	77 22	149 31
Vin.	54 17	78 63	192 53
Bière et cidre . . .	2 20	1 35	13 75
Eau-de-vie.	4 »	14 28	18 04
Poisson	10 17	14 »	15 41
Beurre	8 83	25 53	27 08
Fromages	4 »	6 95	9 66
Oeufs.	5 83	8 61	17 05
Fruits et légumes .	20 83	86 71	73 69
Vinaigre.	0 67	0 63	1 35
Totaux.	212 53	378 98	589 11

« Cet accroissement des charges individuelles, en ce qui touche la nourriture, porte à peu près sur tous les objets de consommation; mais il est surtout très sensible pour la viande et le vin. Il tient à trois causes : à l'élévation du prix de la plupart des substances, à l'augmentation de la consommation personnelle et à une plus grande recherche du bien-être. On est généralement trop disposé à l'attribuer à la première cause seulement, et on entend nombre de gens se plaindre avec amertume du présent et regretter l'existence à bon marché des anciens temps.

« Sans doute, nous ne sommes plus à l'époque où la viande de boucherie se payait 5 sous la livre, où l'on pouvait avoir deux beaux poulets pour 30 sous et faire face, avec 14 livres 13 sous à l'entretien d'une maison de douze personnes. Mais ce serait une erreur de croire que les charges actuelles de l'existence proviennent uniquement du renchérissement des objets. Les mœurs de nos pères étaient plus simples que les nôtres, et les grands seigneurs d'autrefois, eux-mêmes, avaient des goûts plus modestes que les bourgeois d'aujourd'hui. » (Husson, ouvrage cité. 2^e éd., p. 535 et 536.)

(4) Dans la première partie de son ouvrage.

Le tableau graphique II présente les totaux de ces dépenses partielles trouvées par les auteurs. C'est le résumé du présent historique. Il a paru intéressant de montrer au-dessous le mouvement de la population et celui de la fiscalité parisienne. De ces rapprochements ressort la conclusion que l'habitant a, en somme, suivi l'accroissement du nombre et l'extension des droits en augmentant sa dépense pour contenter sa faim, se procurer des jouissances gastronomiques et autres, combattre le froid et l'obscurité, etc.

Sur le tableau graphique I les centimes ont été comptés pour 1 fr. à 50 et au-dessus et négligés au-dessous. La différence est appréciable pour certaines dates entre la totalisation des chiffres particuliers aux objets que concernent les diagrammes et le nombre coté pour leur ensemble sur le tableau graphique II.

Sur celui-ci les centimes ont été supprimés dans les mêmes conditions ; mais les totaux sont, à cela près, indiqués exactement. Les millions ont été arrondis quand les centaines de mille données par le calcul dépassaient 500.

Pour ces derniers nombres, représentant le produit des droits du Trésor public et de la Ville, ainsi que pour ceux de la part individuelle dans ces droits, ils sont calculés pour les objets usuels, c'est-à-dire pour presque tous les objets imposés à Paris, excepté les matériaux. Le défaut de place a pourtant fait désigner leur ensemble par le mot *tout* plus court que rigoureusement exact.

On voit que le produit total, rien que pour les aliments, a été de 24 millions en 1789, 9 millions en 1801 et de 90 millions en 1873. On sait que le produit pour tous les articles du tarif a été de 33 millions en 1789, 11 millions en 1801 et 108 millions en 1873.

Si sur le même tableau graphique II la dépense du Parisien a été indiquée pour 1801 — quoique aucun auteur ne se soit occupé des prix pour cette date qui a paru devoir être marquée pourtant parce qu'elle correspond à la reprise normale de la vie — si la dépense moyenne, disons-nous, a été indiquée comme égale à celle de 1789, ce n'a pas été hypothétiquement ; mais parce que, après les soubresauts causés par les événements politiques, la disette et le remède empirique du maximum, les prix étaient revenus au niveau antérieur à la Révolution. Il a donc convenu de mener, entre les points marquant la fin de l'ancien régime et le renouveau économique du début du présent siècle, un trait horizontal afin de ne faire commencer qu'en 1801 la ligne joignant les points correspondant aux chiffres attribués par les auteurs aux dates ultérieures.

En regardant la ligne brisée qui représente la part individuelle dans les droits fiscaux et municipaux sur tout (matériaux en moins), on voit pour 1789 la somme de 55 fr. et pour 1873 celle de 58 fr., cette quasi-similarité s'explique par la différence de population. Il est toutefois original de remarquer qu'il y a un peu plus de vingt ans, par le nombre de ceux vivant dans la capitale, même en tenant compte de la limite de l'octroi depuis 1860, porté de 600 000 (estimation de Lavoisier) à 1 851 793 (dénombrement de 1872), les Parisiens abandonnaient — involontairement — aux Trésors public et municipal, à bien peu près la même somme qu'à la fin du xviii^e siècle. Pour la part individuelle restreinte aux consommations de bouche, la différence n'est guère grande non plus : 40 fr. en 1789 et 50 fr. en 1873.

Constatons du reste que le dernier auteur ayant touché à la question s'arrête au moment du plus haut point qu'ait atteint jusque-là la courbe des prix.

Husson s'en console en disant que « tant qu'il y aura place dans notre grande cité

Tableau I. Dépense annuelle moyenne du Parisien pour les objets principaux selon les Auteurs

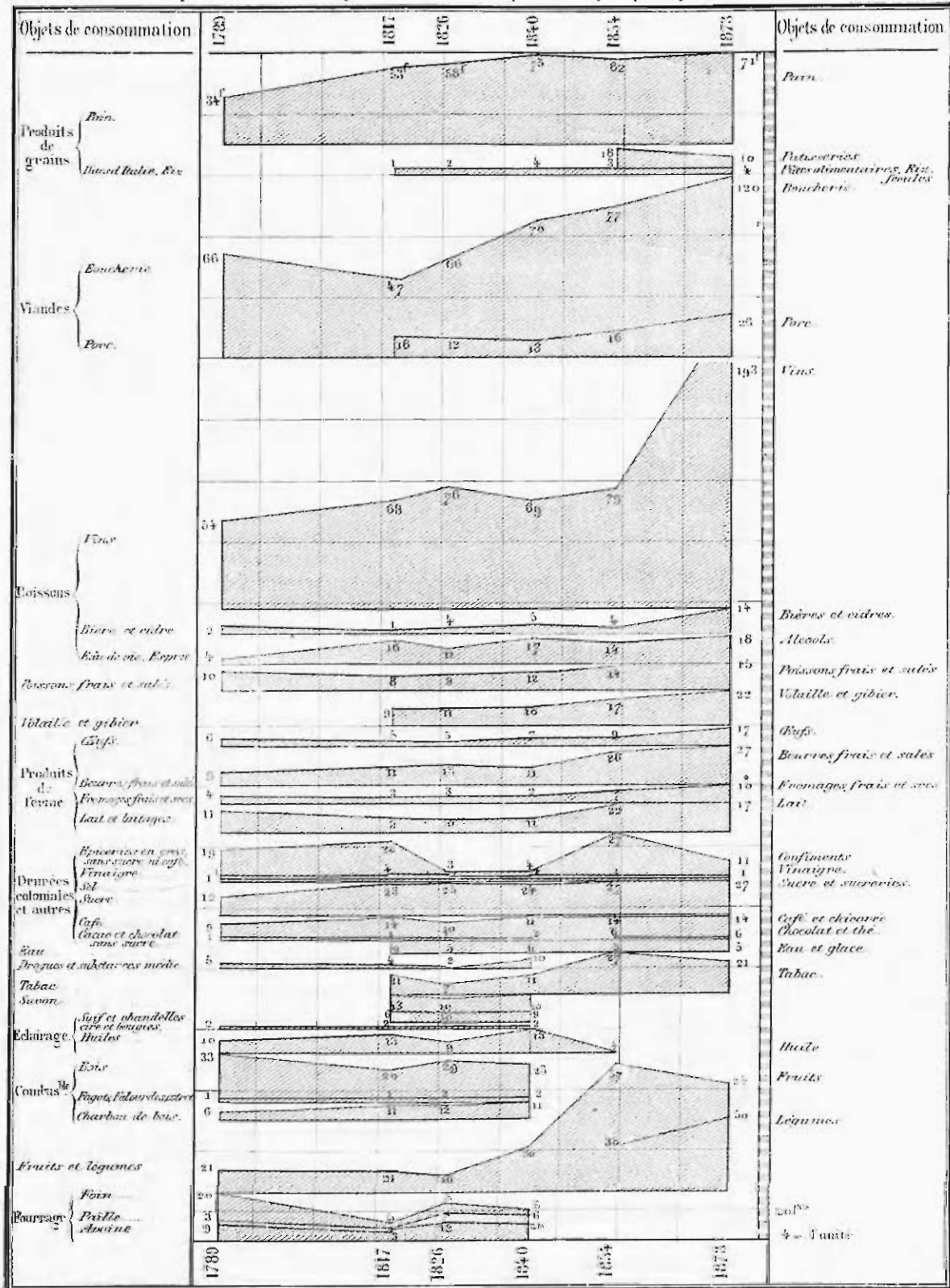
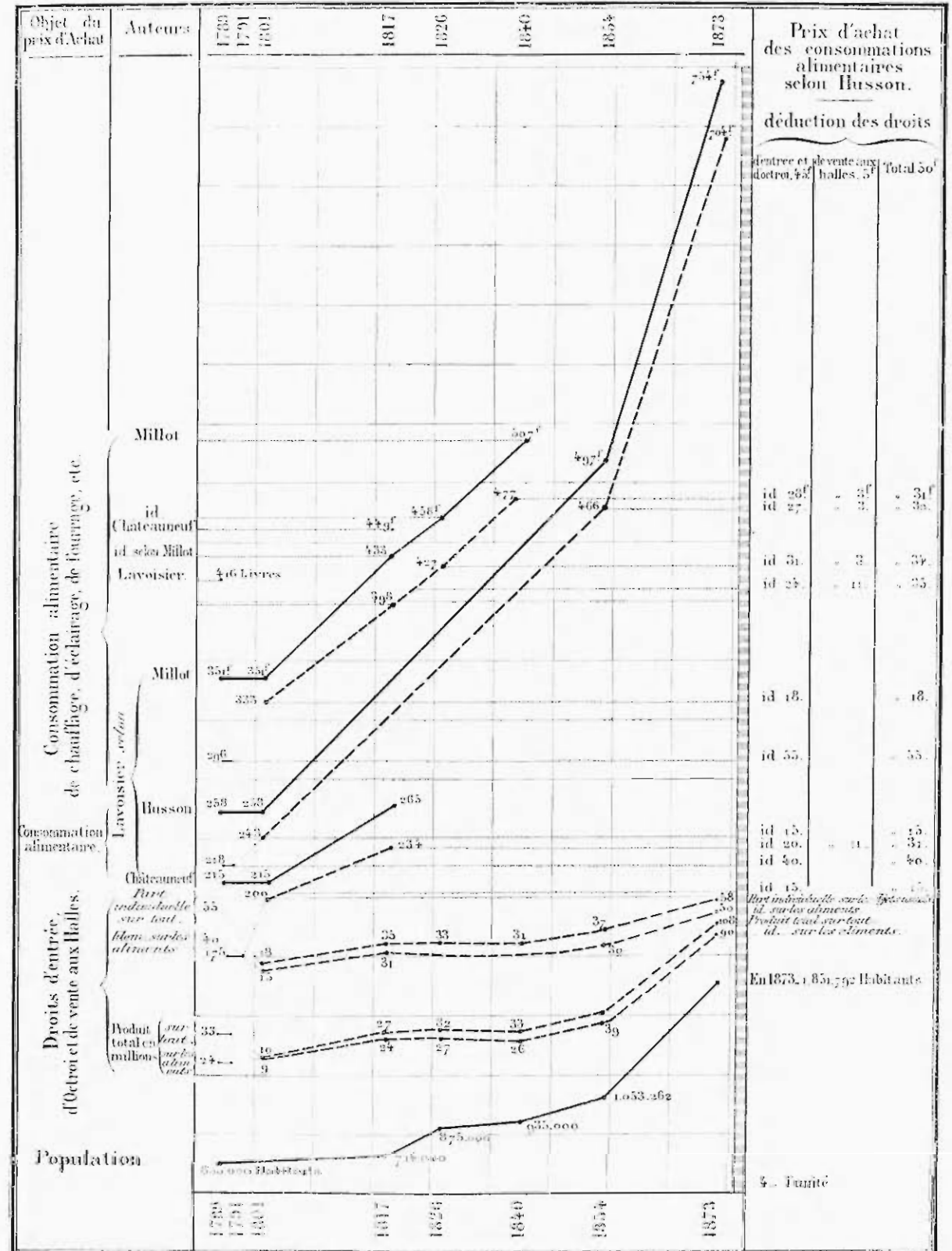


Tableau II. Dépense annuelle moyenne du Parisien Totaux selon les Auteurs.



Prix d'achat des consommations alimentaires selon Husson.

dédution des droits

entrée et de vente aux Halles. 50

droit. 40

Total 50

id 28

id 27

id 31

id 23

id 18

id 55

id 15

id 20

id 40

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

id 15

pour les petits ménages, les conditions de l'existence parisienne seront supportables ; car Paris, en devenant de plus en plus la ville du luxe, ne cessera pas d'être la ville du bon marché (1) ».

Pourtant on écrivait, il y a cinquante ans : « C'est un fait reconnu que les dépenses de la vie privée (en France) sont doublées depuis un demi-siècle (2). »

Un quart de siècle après, en 1873, on pouvait parler d'un pareil doublement ; ce qui portait au quadruple l'accroissement depuis la fin de l'ancien régime, laquelle n'était déjà plus, au dire des contemporains, « le bon vieux temps ».

Moins optimiste encore, un autre écrivait en 1821, alors que le premier quart du siècle n'était pas encore échu : « A Paris la vie est chère, le revenu de beaucoup de gens borné... Les caprices de la mode, les recherches de la mollesse que Paris demande et reçoit des pays éloignés... tout entretient un état de gêne très sensible pour les citoyens, mais surtout pour ceux dont le revenu immobile au milieu de la hausse générale, ne s'élève point avec les prix (3). » Ne semble-t-il pas que ces lignes auraient pu être écrites lorsque, remis des effets de la double guerre de 1870-1871, on s'adonnait de plus belle aux excès tant blâmés dans les années précédentes ?

Pour les années plus rapprochées d'aujourd'hui, la lacune existant depuis 1873 ne pourrait être comblée par la continuation de la méthode des quatre auteurs ; mais on verra que d'autres sources d'information peuvent être utilisées et que la marche des prix, cessant d'être ascendante, réserve quelques surprises.

II.

ESSAI D'UN NOUVEAU TRAVAIL.

L'essai historique précédent, par l'indication des travaux parus sur les prix d'objets de consommation usuelle à Paris, a jalonné le chemin à suivre pour l'étude d'une partie de la question du « coût de la vie à diverses époques » ; mais les dates pour lesquelles les auteurs ont fait leurs calculs ne coïncident pas avec les dates correspondant aux points principaux de lignes qui représenteraient les variations réelles des prix. Quelle que soit donc l'autorité de ces statisticiens, il y aurait à entreprendre des calculs analogues aux leurs pour chacune des années de l'assez longue période allant du premier travail au dernier. Il conviendrait ensuite de prolonger les calculs jusqu'à l'époque actuelle et enfin, pour satisfaire les curieux du temps jadis, devenus nombreux, il resterait à faire remonter l'enquête aux siècles passés. Or, rien de tout cela ne saurait être réalisé, car fort peu des sources où ont été puisés les éléments des travaux de Lavoisier, B. de Châteauneuf, L. Millot et

(1) Husson, ouvrage cité, 2^e édit., p. 538.

(2) Leber, *Mémoire* cité, 1847.

(3) « Pour faire face à la cherté ainsi qu'au luxe toujours croissant, mais surtout pour éloigner cette gêne intérieure, tourment secret de tant de familles, l'on eut recours à toutes les ressources de l'industrie, aux commerces aventureux et aux entreprises hasardeuses, mais comme les objets de consommation ne sont pas tous d'une égale nécessité, on chercha en même temps, dans l'économie, les moyens de rétablir, entre son revenu et sa dépense, un équilibre qui se perdait chaque jour davantage ; et par une suite de ce sentiment naturel qui porte à dissimuler, autant que possible, sa détresse aux yeux des autres, on retrancha de ses dépenses intérieures pour faire face à celles du dehors ; l'on réduisit sa table pour ne rien ôter à sa toilette. » (B. de Châteauneuf, ouvrage cité, 2^e éd., p. 132-134.)

A. Ilousson sont connues, et l'impossibilité d'en trouver de pareilles à celles que ces savants ont citées est absolue.

En effet, les documents officiels et les livres de commerce mis alors à contribution n'existent plus et les comptes particuliers de dépense, qu'on aurait été heureux d'avoir à leur défaut, n'ont pas été conservés davantage. Il n'y a, par conséquent, pas à songer à prendre la liberté grande de contrôler les chiffres de nos devanciers, de continuer leurs recherches dans des conditions identiques et encore moins à faire pour les temps plus anciens de pareils travaux.

S'il faut y renoncer, on peut, du moins, chercher d'autres éléments d'appréciation, comme, par exemple, ceux que recèlent les comptes conservés dans les dépôts publics d'archives ou les registres de dépense, non encore détruits, d'établissements hospitaliers, scolaires et religieux. Certes, les prix relevés sur des documents de cette nature ne peuvent suppléer à la disparition des mercuriales de marchés pour la vente en gros et des écritures relatant les achats au détail par les consommateurs de toutes classes. De même, il n'y a pas d'illusion permise sur une corrélation suffisamment approximative entre la moyenne de ces prix généraux et celle des bas prix d'objets consommés dans les conditions particulières qu'assurent la vie en commun, l'absence de confort, une fourniture régulière et souvent considérable.

C'est à titre d'essai et sans grande confiance en son efficacité qu'a été tentée l'étude de prix relevés dans d'épais et poudreux volumes où ils gisaient cachés. Tous ces chiffres ne sauraient être présentés ici (1) et rien que ceux concernant les deux principales bases d'information dépasseraient encore de beaucoup un cadre raisonnable. Aussi, ne va-t-il être montré que le résultat du rapprochement des prix de l'Hôtel-Dieu et de ceux de la maison universitaire qui, malgré ses transformations et ses changements de nom, sera désignée, pour simplifier, par celui de collège Louis-le-Grand.

Pour le premier de ces établissements, outre des prix très anciens mais trop espacés, on a une série presque continue, de 1732 à 1791, et les comptes financiers du présent siècle ont mis l'administration de l'assistance publique à même de communiquer gracieusement la suite des prix depuis 1803. Pour l'autre établissement, les livres de dépense remontant à 1688 vont jusqu'en 1793, et la communication bienveillante des comptes modernes a permis de compléter cette série.

En s'arrêtant à 1803, dernière année dont les documents soient en état d'être consultés, on a des renseignements pour deux siècles environ sur les objets suivants : viande, vin, volaille et gibier, poissons, œufs, beurre, fromage, vinaigre, huiles, chandelle, bougie stéarique, bois à brûler, charbon de bois, charbon de terre, etc. (2). A part quelques-uns dont l'allure est similaire, ces objets ont un mouvement propre et, pour ainsi dire, leur individualité, de sorte que, si l'on était tenté de prendre la marche de l'un d'eux pour représenter la marche d'ensemble, on serait plus ou moins loin de la vérité. Mais ces objets n'entrent pas autant les uns que les autres dans la consommation et le prix élevé de quelques-uns n'influe que peu sur la dépense totale. Il n'y a donc à s'attacher qu'à ceux dont l'usage est le plus considérable et qui sont aussi les plus coûteux. C'est ce qui en est pour la

(1) Voir *Annuaire statistique de la ville de Paris* pour 1893.

(2) Le pain ne s'y trouve pas avant notre siècle, mais seulement le blé ou la farine achetés pour sa confection. Il n'a pas paru utile d'en relever les prix, lesquels sont conformes à ceux qui ont été le sujet d'études spéciales.

viande et le vin à l'hôpital et au collège, comme dans tous les ménages parisiens. Il se trouve, en outre, que le renchérissement le plus grand a porté presque toujours sur ces denrées. La viande, qui réunit davantage ces caractères, paraît devoir être choisie pour l'étude de ses prix, en commençant.

PRIX DE LA VIANDE.

L'Hôtel-Dieu ne fournit d'indications, pour le XVIII^e siècle, que de 1735 à 1744, et encore, avec quelques lacunes. La livre (489^{gr},51) est comptée au plus bas (4 sous 5 deniers) en 1741 et au plus haut (8 sous 6 deniers) en 1752. Pendant cette période bien courte, les prix de Louis-le-Grand, pour la même quantité, ont été presque constamment un peu plus élevés, et ni le plus haut (8 sous, de 1771 à 1774), ni le plus bas (7 sous, de 1735 à 1740) n'ont coïncidé avec le maximum et avec le minimum de l'Hôtel-Dieu. Seulement, le prix de 7 sous en 1749 et 1751 du collège a été pareil à celui de l'hôpital en 1750 et le prix de 7 sous 6 deniers a été commun en 1754 aux deux établissements. Les prix de Louis-le-Grand remontent à 1695 (5 sous 3 deniers) avec des lacunes dont la plus grande est de 1707 à 1716 et ils vont jusqu'en 1793 où est atteint le chiffre le plus élevé (10 sous 6 deniers). Pour l'époque moderne, les prix de la viande à l'Hôtel-Dieu commencent en 1803 et ne manquent que de 1831 à 1834, puis reprennent jusqu'à présent. Le prix initial (0^{fr}67 le kilogr.) ne reparait qu'en 1824, ayant été dépassé tout de suite (0^{fr}92 en 1805 et 0^{fr}93 en 1806). De 1810 à 1812 baisse (0^{fr}75); relèvement en 1813 (0^{fr}90); nouvelle baisse, dont le taux inférieur (0^{fr}67) est en 1824 et nouveau relèvement jusqu'en 1830 (0^{fr}95). En 1835 (0^{fr}82), court fléchissement après lequel une hausse s'accroît, atteint son apogée en 1839 (1^{fr}04) et le franc est dépassé jusqu'en 1849, à part 1845 et 1846 (0^{fr}97). L'année 1847 voit une nouvelle baisse (0^{fr}90) et 1853 une reprise (1^{fr}03). Ensuite, le franc est encore dépassé (1^{fr}20 en 1856). Dès lors, avec quelques haut et bas, les mêmes prix se maintiennent et, à partir de 1867 (1^{fr}29), ils prennent un chiffre plus élevé jusqu'en 1870. Après la hausse de 1871 (1^{fr}69), 1872 (1^{fr}61), 1873 (1^{fr}81) et 1874 (1^{fr}57), trop bien justifiée, la marche reprend normalement (1^{fr}33 en 1875), puis ne tarde pas à s'accélérer (1^{fr}51 en 1879); se ralentit en 1882 (1^{fr}38) et reprend encore en 1884 (1^{fr}55). De là à 1888 (1^{fr}04), c'est une baisse. En 1889 (1^{fr}15), nouvelle hausse qui donne, pour 1890 et 1891, 1^{fr}40 et 1^{fr}41; mais, en 1892, le kilogramme n'est plus qu'à 1^{fr}20. En 1893, c'est 1^{fr}23.

En résumé, au XIX^e siècle, la crise de 1870-1873 mise à part, la viande de l'Hôtel-Dieu a coûté le moins cher d'abord en 1803, puis en 1824 et le plus en 1884.

Pendant la même période, à Louis-le-Grand, dont les comptes étaient complets, pour la viande, depuis 1803, les prix suivent pas à pas ceux ci-dessus, mais en restant plus élevés, comme sous l'ancien régime. C'est ainsi que le plus bas (0^{fr}85 en 1823 et 1824) et le plus haut (1^{fr}88 en 1873) diffèrent de ceux des mêmes années (0^{fr}67 et 1^{fr}81) à l'hôpital. L'écart s'accroît même dans les derniers temps, puisque le prix de 1^{fr}87 est atteint au collège en 1884, alors que, comme on vient de le voir, le maximum des époques normales récentes n'a été à l'Hôtel-Dieu que de 1^{fr}55.

Il ne faudrait pas croire que l'écart entre les prix des deux maisons résulte né-

cessairement d'une différence dans la qualité. Cela a pu être vrai au siècle précédent, où la nourriture donnée aux écoliers le cédait en déplorable et légendaire déféctuosité à celle donnée aux malades; mais l'amélioration a été très sensible depuis, surtout dans la seconde moitié de notre siècle. Si, à Paris, le prix de la viande fournie aux établissements hospitaliers est resté inférieur à celui de la fourniture aux lycées et collèges, c'est que, depuis 1849, la boucherie centrale de l'assistance publique, achetant les bestiaux sur pied, en répartit les morceaux intégralement, y compris les meilleurs, selon les besoins, tandis qu'auparavant les fournisseurs s'efforçaient de livrer le plus possible de la dernière qualité, ce qui a lieu encore dans les établissements de l'instruction publique, malgré le contrôle des préposés à la réception.

La comparaison des deux siècles donne les résultats suivants :

Pendant la période du premier, pour laquelle on est renseigné sur l'Hôtel-Dieu, la moyenne du prix des deux livres (un peu moins que notre kilogramme) y a été de 14 sous environ et, dans les années contemporaines, la moyenne de Louis-le-Grand ne l'a pas dépassé assez pour empêcher de prendre comme presque communes aux deux établissements les séries du collège antérieure et postérieure à celle de l'hôpital. Dans l'une (1695-1734), les deux livres pesant avaient moyennement coûté dans les 12 à 13 sous et dans l'autre (1775-1793) 16, 18 sous et une livre.

L'équivalent à bien peu près de ce dernier prix, un franc par kilogramme, ne fut atteint, à l'Hôtel-Dieu, qu'en 1839; mais il ne s'en était pas tenu bien loin à plusieurs reprises. A Louis-le-Grand, le franc, dépassé dès 1804, disparaît presque complètement jusqu'en 1837. Alors commence, de part et d'autre, un accroissement, qui s'accroît d'abord en 1856, puis entre 1866 et 1870 et, quand le cours des choses reprend normalement vers 1874, les prix restent à un niveau plus élevé qu'avant les événements. C'est ce qui dure encore, car si en 1892 et 1893 il y a baisse à l'hôpital, la hausse s'est prononcée au collège et la moyenne pour les deux endroits (1^{re} II) est plus forte de près de moitié que celles du commencement du siècle et plus que double de celles d'il y a cent ans.

On voit qu'en prenant ces viandes pour exemple on ne se rapproche pas des appréciations sur le coût de la vie qui, formulées par des auteurs estimés, sont devenues courantes. Celle, entre autres, déjà citée « que les dépenses de la vie privée (en France) sont doublées depuis un demi-siècle » (1) est loin d'être confirmée par les faits, puisque au temps de cette assertion, qui date d'une cinquantaine d'années, les prix n'étaient guère au-dessus de celui des environs de la Révolution.

Une autre appréciation, plus récente (2), concorde, au contraire, avec nos chiffres.

(1) Leber. *Deuxième Mémoire sur le pouvoir de l'argent en France*. Paris, 1847.

(2) « Si l'on examine avec attention les nombreuses mercuriales que nous avons cru devoir réunir, en ce qui touche l'un de nos principaux aliments, on reconnaîtra :

« Que, sous l'ancien régime, la viande se vendait à un prix extrêmement modéré;

« Que, depuis 1812, époque à laquelle on reprend l'usage des mercuriales, les prix y apparaissent presque doublés;

« Que, sauf quelques variations qui paraissent tenir aux circonstances, le prix de la viande reste à peu près stationnaire, à la fin de l'Empire, sous la Restauration, sous le règne de Louis-Philippe et, après la révolution de 1848, jusqu'en 1852;

« Qu'à partir des années 1853 et 1854, contemporaines d'une érise alimentaire très intense, le prix de la viande monte sensiblement jusqu'en 1858, comme celui de toutes les autres denrées;

fres, tant pour la même époque que pour l'époque plus rapprochée de maintenant. En effet, il y a peu de différence entre les prix ci-dessus et ceux des mercuriales publiées jusqu'ici et dont voici l'objet :

Prix moyens de la viande de boucherie sur pied, achetée sur les marchés d'approvisionnement de Paris, de 1751 à 1780, par espèces : bœuf, vache, veau et mouton ;

Prix moyens des mêmes viandes sur pied, achetées aussi sur les marchés d'approvisionnement de Paris de 1812 à 1873 ;

Prix moyens du kilogramme de viande de boucherie vendue en gros à la criée, de 1851 à 1873 ;

Prix moyens du kilogramme de viande de boucherie vendue au détail sur les marchés de Paris, de 1845 à 1873 ;

Prix courants du kilogramme de viande de boucherie dans les étaux de la ville, avant 1848 et en 1854, 1866, 1872 et 1873.

Les quatre dernières mercuriales sont établies par espèces et pour trois qualités. On y constate qu'espèces et qualités vont de pair généralement.

La concordance des uns et des autres prix avec les prix de l'Hôtel-Dieu et de Louis-le-Grand justifie l'emploi de ceux-ci et donne confiance en eux pour les années manquant dans les documents dont il s'agit, lesquels, comme on le remarquera, ne remontent pas au delà de la seconde moitié du XVIII^e siècle, sans aller jusqu'à sa fin, ne reprennent pas au début du XIX^e et s'arrêtent à vingt ans de l'époque actuelle (1). Les statistiques officielles parues depuis confirment aussi cette concordance.

Si donc l'on considérait la marche des prix de la viande de boucherie comme représentative du coût de la vie à Paris, on trouverait qu'après avoir doublé pendant le siècle dernier, il a encore doublé dans celui-ci, de sorte qu'il aurait quadruplé en deux cents ans.

Mais il faut se rappeler que la vie matérielle, à ne prendre qu'elle, ne saurait se régler uniquement d'après la nourriture, ni celle-ci d'après le plus coûteux des aliments ordinaires.

Un auxiliaire de cet aliment, la viande de porc, encore moins susceptible de servir de mesure, est pourtant à considérer, car on a reconnu depuis longtemps que sa consommation augmente quand celle des autres bestiaux diminue et qu'en dehors de la classe ouvrière, un très grand usage se fait de cette chair.

Les comptes de l'Hôtel-Dieu, sous l'ancien régime, ne donnent aucun renseignement sur le porc frais ou salé, les prix du lard seuls sont mentionnés de 1735 à 1790. A Louis-le-Grand, le lard aussi apparaît seul dès 1688, mais pour s'arrêter en 1734 et ne reprendre que de 1784 à 1793.

On a des indications complémentaires dans la publication des prix de la livre de

« Que, de cette année à 1865, il se produisit un abaissement assez notable; mais qu'ensuite les prix s'accroissent rapidement, pour atteindre, dans ces trois dernières années, des chiffres très élevés. » (Armand Husson, *Les Consommations de Paris*, Paris, 1875. 2^e édition, entièrement refondue, page 232.)

(1) Outre les mercuriales indiquées, les prix payés pour la viande par l'administration hospitalière à Paris, de 1836 à 1874, ont été publiés par A. Husson dans son ouvrage déjà cité (2^e édition, p. 228). Il va sans dire qu'à quelques variantes près, il y a conformité entre les chiffres de l'auteur et ceux qu'il nous a été donné de relever à notre tour.

jambon et de petit lard sur le marché de la place du Parvis-Notre-Dame de 1752 à 1776 (1).

Il serait fastidieux d'énumérer des chiffres pris sur ces divers documents et il suffira de dire qu'ils établissent qu'autrefois ces parties de l'animal se payaient bien plus cher que la viande de boucherie et qu'en suivant à peu près la même marche que les siens, leurs prix subissaient des écarts assez capricieux.

Pour l'époque moderne, les comptes de l'administration hospitalière ne mentionnent pas le lard et ils donnent seulement le prix du kilogramme de charcuterie depuis 1832, et à Louis-le-Grand c'est aussi ce prix seul qui est marqué depuis 1819. Mais il a été publié des mercuriales qui sont les suivantes (2) :

Prix moyens du kilogramme de viande de porc gras sur pied, aux marchés de Saint-Germain, de La Chapelle et de la Maison-Blanche, de 1845 à 1867, et sur le marché unique de La Villette, de 1868 à 1873 ;

Prix moyens du kilogramme de viande de porc, vendue à la Halle à la criée, de 1854 à 1873 ;

Prix moyens du kilogramme de viande de porc vendue sur les marchés de détail, de 1845 à 1873 ;

Prix courants du demi-kilogramme de divers produits de charcuterie vendus à la foire aux jambons, de 1845 à 1873 ;

Prix courants du demi-kilogramme de viande de porc ou de charcuterie vendue par les charcutiers de Paris, de 1849 à 1873.

Enfin on a des renseignements statistiques de même nature pour les années plus récentes.

Sans citer des chiffres pour le présent siècle, non plus que pour le précédent, constatons que, malgré de nombreuses divergences entre les prix de l'hôpital, du collège et des autres sources, les mouvements d'ensemble concordent assez pour démontrer que la disproportion avec la viande de boucherie, d'abord assez grande, a presque cessé et que la valeur de la chair de porc oscille, depuis pas mal d'années, tantôt au-dessus et tantôt au-dessous.

Cet exemple d'une marche différente pour des objets paraissant similaires, préparera à en rencontrer de plus frappants encore.

PRIX DIVERS.

Des prix d'importance variée vont être cités pour montrer les principaux éléments d'étude contenus dans les deux espèces de comptes choisies et dans quelques documents pouvant y suppléer.

Prix de la volaille et du gibier. — Tout autre que celui de la viande est le cas de la volaille et du gibier qui n'ont qu'un rôle accessoire dans l'alimentation. Jadis la faible valeur de la volaille la faisait vendre à la douzaine et le prix de cette quantité était, à l'Hôtel-Dieu, de 10 livres en 1733, date du plus ancien compte où il en est fait mention. Le prix s'était maintenu entre 9 livres et 10 livres 10 sous (3) jusque dans les dernières années avant la Révolution, pendant lesquelles 11 livres

(1) A. Husson, ouvrage cité, 2^e édition, p. 248.

(2) A. Husson, même ouvrage, p. 248 à 252.

(3) Les prix avaient été cependant de 7 livres en 1735, de 15 livres 6 sous en 1738 et de 16 livres 6 sous en 1768.

10 sous avaient été payées exceptionnellement. Quant au gibier, nulle trace à l'hôpital et pas davantage au collège où il n'est pas même question de la volaille.

Pour la période moderne on n'a pas de prix de volaille à l'Hôtel-Dieu avant 1835. Dès lors c'est du kilogramme qu'il s'agit, lequel de 1 fr. 07 c. arrive à 2 fr. 22 c. en 1839. A partir de 1840, la volaille et le gibier, celui-ci absent jusque-là, figurent avec un prix commun ainsi qu'encore aujourd'hui, moindre ou plus élevé que 2 fr. et dépassant ce chiffre presque constamment depuis une quarantaine d'années.

A Louis-le-Grand, la volaille, qu'on ne commence à trouver qu'en 1830, est achetée alors à la pièce. En 1831, le gibier se montre, payé à la pièce aussi. En 1842, les deux espèces sont réunies et on en a le prix jusqu'en 1855 ; mais ni l'une ni l'autre ne paraissent plus et c'est seulement depuis 1882 qu'on sait ce qu'en a coûté le kilogramme, c'est-à-dire un peu plus qu'à l'hôpital.

On a pour contrôler les uns et les autres de ces prix modernes ceux de la vente en gros au marché de La Vallée et aux Halles par pièce et par kilogramme de 1845 à 1873 (1) ainsi que les prix moyens des mêmes ventes par espèce et par pièce depuis 1846 (2) jusqu'à présent.

De ces différents chiffres ressort un accroissement des prix notable dans le présent siècle sur le précédent et de presque du double depuis une trentaine d'années. Mais il y aurait à tenir compte du perfectionnement de l'élevage qui a augmenté le poids des pièces et leur qualité ainsi que de la facilité des transports, pour comparer les valeurs marchandes de l'ancien régime et du nouveau.

Prix du poisson. — Le cas du poisson est aussi tout autre que celui de la viande et il diffère à son tour du cas de la volaille et du gibier ; mais il paraît convenir de l'en rapprocher à cause du rôle accessoire qu'il a presque pareillement dans l'alimentation. Toutefois, trop peu d'éléments sont fournis par les archives de l'Hôtel-Dieu et de Louis-le-Grand sur les prix du poisson pour permettre de s'en occuper avant le XIX^e siècle. Il se trouve du reste que l'usage de l'acheter au poids sans distinction d'espèces pour les établissements publics est moderne, de sorte que l'on a, pour l'hôpital, depuis 1803, une série ininterrompue du coût du kilogramme de marée fraîche. Elle donne à remarquer qu'après avoir été presque toujours supérieur à 1 fr. jusqu'en 1830 ce coût est descendu au-dessous et, excepté en 1842, 1843 et 1844, s'y est maintenu jusqu'à la guerre. Depuis, la baisse s'est accentuée et dans les dix dernières années, en variant de 0 fr. 58 c. à 0 fr. 68 c., les prix ont été les plus bas du siècle.

Pour le collège on n'a des chiffres que de 1831 à 1835 et de 1882 à 1893 ; mais, comme ils suivent d'assez près ceux de l'hôpital, on peut moins regretter ceux qui manquent. Il faut pourtant noter que ceux postérieurs à 1889 sont pas mal plus élevés. En somme, mettant de côté cette particularité qui tient sans doute à une amélioration dans la qualité du poisson mangé par les lycéens d'aujourd'hui, on voit que les prix ont généralement baissé. On est même surpris de ne pas constater le moment où la consommation a profité de la diminution considérable des frais de transport par la substitution des chemins de fer aux véhicules attelés en poste faisant le service entre les ports de la Manche et Paris.

(1) Husson, ouvrage cité, 2^e éd., p. 312.

(2) *Ibid.*, jusqu'en 1873.

Les prix de la vente en gros aux Halles(1) n'ont pas toujours concordé avec les prix de l'Hôtel-Dieu qui ont presque toujours été plus élevés; c'est seulement de 1866 à 1873 que les uns et les autres se rapprochent beaucoup. Malheureusement la comparaison ne peut être poursuivie, l'usage d'établir les mercuriales uniquement par espèces, qui a prévalu depuis 1880 dans les services municipaux, ne permettant pas d'avoir la valeur moyenne du kilogramme par années.

Les prix du poisson salé ne sont connus que pour l'Hôtel-Dieu et qu'à partir de 1843. Le plus bas a été de 0 fr. 35 c. le kilogramme en 1852 et le plus haut de 1 fr. 21 c. en 1867. Là a commencé une période de cherté allant jusqu'à 1879 et depuis les prix sont restés élevés, tout en baissant relativement dans les dix dernières années en même temps que la marée. Toujours est-il que la marche descendante de celle-ci n'a pas été suivie pour ce demi-siècle entier par la saline.

Pour le poisson d'eau douce, rien à l'hôpital ni au collège et seulement le prix moyen des espèces vendues en gros aux Halles de 1846 à 1887, puis en 1892 et 1893 (maximum et minimum pour ces deux années). En prenant pour exemple les carpes, on trouve que le kilogramme en a varié de 0 fr. 97 c. en 1856 à 1 fr. 90 c. en 1886 et que, du prix initial de 1 fr. 10 c. en 1846 aux plus récents, il y a eu hausse presque continue. Il n'en a pas été tout à fait de même pour d'autres espèces, quoiqu'en général la hausse soit marquée entre les premières mercuriales et les plus nouvellement publiées.

Du reste, au point de vue du pouvoir nutritif, le poisson d'eau douce n'est déjà plus un élément qui puisse compter. Aussi n'en est-il question ici presque que pour mémoire. Il en va être de même des huîtres qui, entrées largement dans la consommation parisienne, relèvent moins de l'alimentation que de la gastronomie.

Prix des huîtres. — Les prix de la vente en gros aux Halles sont aussi pour les huîtres les seuls assez connus de nous pour être utilisés, et bien qu'on ait depuis 1845, pour les différentes espèces goûtées à cette date, la suite presque complète de ces prix, celle de Marennes l'offre seule, à deux années près, sans lacune. Or, c'est l'espèce qui, au moins depuis une dizaine d'années, est le plus consommée. Ce n'est pas toutefois celle qui a atteint les prix supérieurs, ayant, il est vrai, commencé moins modestement que l'huître de Cancale ou de provenance analogue, mais ayant, sans doute par le progrès de l'industrie qui s'en occupe, pu descendre notablement, tandis que les autres espèces anciennes et nouvelles continuaient à monter. En effet, le cent de Cancale, coté en 1845 3 fr. 44 c., tomba à 2 fr. 13 c. en 1849 et arriva à 13 fr. environ en 1893, alors que le cent de Marennes, parti de 6 fr. 74 c. en 1845 pour descendre à 3 fr. 77 c. en 1850 et atteindre 13 fr. 80 c. en 1872, n'était plus qu'à 9 fr. environ en 1893.

Les huîtres d'Ostende, qui avaient eu des prix intermédiaires jusqu'en 1862 et ensuite les plus hauts de tous, ne sont plus cotées depuis 1878.

Prix des œufs. — On a, dans un passé très lointain, des éléments authentiques pour comparer la valeur des œufs d'alors avec celle des temps modernes. L'Hôtel-Dieu a conservé le prix du cent pour quelques années, de 1372 à 1449, et celui de la douzaine pour quelques autres, de 1594 à 1601. Ensuite ce n'est que de 1731

(1) Husson, ouvrage cité, 2^e éd., p. 335. prix de 1846 à 1873.

que part la série des prix du millier qui arrive presque complète à 1793 et est continuée depuis 1803 sans interruption.

Pour suivre plus facilement leurs variations, les prix, marqués dans les comptes en monnaie paris (1), du cent d'œufs et ceux de la douzaine, marqués en monnaie tournois, vont être montrés ici convertis en prix du millier exprimé en cette dernière monnaie. C'est celle qui est restée en usage jusqu'à la Révolution, peu avant laquelle son unité, la livre, se trouvait réduite approximativement au même poids d'argent que notre franc (2).

Voici d'abord les plus anciens : 2 livres 18 sous le millier en 1372 ; 2 livres 10 sous en 1376 et 1427 ; 20 livres 17 sous en 1594 et 1595 ; 14 livres 16 sous en 1598 ; 12 livres 10 sous en 1600 et 10 livres en 1604. Entre les 2 livres 10 sous de 1427 et les 20 livres 17 sous de 1594 le saut paraît grand, mais on a — et nous les citerons exceptionnellement — entre autres indications sur la période intermédiaire, les prix des œufs chez les Célestins (3). Ils varient, de 1562 à 1570, entre 7 livres 15 sous et 11 livres et trouvent une place naturelle dans l'intervalle de plus de cent soixante ans qui sépare les deux prix. Il faut remarquer du reste que le dernier et le pareil de 1595 peuvent être regardés comme accidentels étant suivis de prix moindres ; mais, à un demi-siècle de là, on trouve à Saint-Martin-des-Champs (4), de 1653 à 1658, le millier à 25, 28 et 30 livres 10 sous et bien après on rencontre encore le millier à 28 livres en 1731, puis à 23 livres en 1732 et 1733. Monté progressivement à 36 livres en 1742, redescendu à 23 livres en 1745, pour remonter progressivement encore à 36 livres en 1758, il ne quitte guère les environs de 30 livres. A partir de 1766, prenant son élan avec 37 livres, il s'approche de 40 livres et même les dépasse, s'en écarte de 1775 à 1777 ; mais pour aller ensuite plus haut et atteindre graduellement 55 livres en 1793.

Pour corroborer ces prix de l'Hôtel-Dieu, il n'y a rien à Louis-le-Grand et on ne peut y suppléer que par un document officiel (5) donnant des prix maxima et minima pour la plupart des années de 1753 à 1774. Ils sont plus bas que ceux de l'hôpital, mais les suivent assez.

De 1803 à 1830, les œufs de l'Hôtel-Dieu oscillent autour de 50 fr. le mille. Après ils dépassent presque toujours ce taux, s'approchent souvent de 60 fr., vont plus haut vers 1855, décrochent 70 fr. en 1867, 80 fr. après la guerre, 90 fr. en 1877 et 100 fr. en 1880. En 1884, les chiffres n'avoisinent plus que 90 fr., en 1886 que 85 fr. et en 1891 que 80 fr. En 1893 c'est 83 fr.

Louis-le-Grand n'apparaît qu'en 1814 avec des prix entre 42 et 60 fr., mais plus près de celui-ci qui arrive bien plus tôt qu'à l'hôpital et est dépassé plus vite. Les prix supérieurs à 70 fr. ont près de dix ans d'avance ; 80 fr. est à peine entrevu et 89, 90 et au-dessus deviennent permanents sitôt la guerre. En 1887 les

(1) La monnaie paris était plus forte d'un quart que la monnaie tournois.

(2) Pour les prix anciens, même ceux du commencement du XVIII^e siècle, déjà montrés, il y aurait à les convertir conformément à l'évaluation, selon les époques, des monnaies les exprimant. Celles-ci, livres, sous et deniers, étant monnaies de compte, ne participaient pas, il est vrai, aux fluctuations fréquentes des espèces les représentant dans la pratique, mais ne différaient pas moins d'une époque à l'autre. Pourtant, nous ne croyons pas devoir nous préoccuper de cette conversion, quant à présent.

(3) Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3700.

(4) Archives nationales, LL, 1392-93.

(5) Husson, ouvrage cité. 2^e éd. p. 369.

prix se rapprochent de 80 fr. qui est celui de 1893, une des rares années où les œufs des lycéens n'ont pas coûté plus que ceux des malades. Il n'est pourtant pas probable qu'ils aient été plus frais ou plus beaux.

Les prix de vente en gros aux Halles des œufs moyens donnent depuis 1845 une progression de 48 à 90 fr. environ. Ils ne coïncident donc pas avec les prix contemporains des deux établissements, prix dont le plus haut et même le plus bas sont au-dessus.

En retournant au passé très lointain pour lequel il y a des renseignements, on voit qu'en cinq à six siècles, le coût des œufs, ou du moins celui marqué sur les comptes, a augmenté plus de trente fois; qu'en trois cents ans, il a presque quadruplé; enfin que, seulement du premier tiers du xviii^e siècle à notre époque, il avait plus que triplé en 1880 et presque triplé en 1893. On pouvait par conséquent dire en 1873 (1) que le prix avait à peu près doublé en cent ans et on peut le dire encore pour ces temps derniers. Même avant la baisse qui s'est produite dans les dix années antérieures, on aurait pu parler d'un écart plus grand. Toutefois on ne doit pas oublier que le poids des œufs ayant augmenté aussi, il en faut moins dans nos omelettes que dans celles du moyen âge.

Prix des fromages. — La puissance nutritive du fromage et sa place presque indispensable à la fin des repas doivent lui faire prendre rang après les aliments principaux. Pourtant sa faible part dans les dépenses de table fait peu regretter la pénurie de documents très anciens sur sa valeur. Du reste, l'absence de désignation des espèces de fromage empêcherait la comparaison avant 1745, point de départ de la série (Gruyère ou Hollande, puis Comté) concernant l'Hôtel-Dieu — la seule connue pour l'ancien temps — qui arrive, non sans interruption à 1792 et reprend de 1803 à 1893. Excepté les tout premiers, les prix d'avant la Révolution sont généralement un peu supérieurs à ceux d'après, qui vont de plus de 1 fr. à 1 fr. 25 c. jusqu'en 1843. Ensuite il y a hausse presque constante menant à 1 fr. 90 c. et c'est seulement depuis 1886 qu'une baisse commence pour finir par 1 fr. 47 c., prix très proche de celui de 1858.

L'augmentation n'a donc été au plus que de moitié jusqu'en 1885 et qu'assez faible en cent ans. Au contraire pendant le demi-siècle précédent la valeur des fromages secs avait au moins triplé.

A Louis-le-Grand les prix connus depuis 1811 ont toujours été supérieurs à ceux de l'hôpital, ayant presque doublé à certains moments et augmenté d'un peu plus de la moitié en quatre-vingts ans.

Les prix de gros aux Halles, conservés depuis 1872, sont plus bas que ceux de l'Hôtel-Dieu et par conséquent que ceux du collège.

Les fromages frais dont on n'a que les prix de gros aux Halles, et cela depuis 1860, ont varié selon les espèces. Pour ne citer que le Brie, la dizaine en a coûté 33 fr. moyennement jusqu'en 1865, 30 fr. 37 c. de 1866 à 1869, 30 fr. 48 c. de 1870 à 1871 et 23 fr. 89 c. en 1872 et 1873. Ces deux années-là le prix moyen des espèces, l'une dans l'autre, était 0 fr. 57 c. et 0 fr. 70 c. et en 1877 il était 1 fr. 21 c.; mais déjà alors cette base d'évaluation, dont on se sert encore, devenait la seule. Elle a fourni des chiffres d'abord un peu plus élevés, puis à peu près pareils.

(1) Husson, p. 370.

Prix du beurre. — Non employé comme nutritif par lui-même le beurre l'est trop exclusivement à Paris dans la confection des mets pour que nous ne considérions pas comme heureuse la conservation de ses prix anciens. Pour l'Hôtel-Dieu, ils s'étendent, espacés de 1427 à 1601, commençant (en monnaie tournois par conversion de la monnaie parisienne) à plus ou moins d'un sou, jusqu'en 1503 et finissant avec 4 sous (1600-1601) la livre pesant. Une partie de lacune peut être comblée, comme on l'a vu déjà, par des prix tirés de comptes des Célestins (1562-1569) [1]; ils vont de 2 sous 3 deniers à 3 sous 2 deniers tournois. Les chiffres de l'Hôtel-Dieu ne reprennent qu'en 1731, mais ils ne s'interrompent plus. Pendant les douze premières années de cette série, la livre de beurre a presque toujours été à 8 sous et parfois à 12, puis, de 1745 à 1763, elle a varié de 9 à 11 sous, après quoi, jusqu'en 1772, elle a été à 10 sous; de là, par suite de 11, 12, 13 et 14 sous, elle est arrivée (1785-1791) à 14 et 19 sous. En 1792 et 1793 ce n'était plus que 9 sous.

Les prix de Louis-le-Grand ne remontent qu'à 1690; mais on peut suppléer en partie à la période pendant laquelle ils manquent en même temps que les prix de l'Hôtel-Dieu, avec ceux relevés dans les comptes de Saint-Martin-des-Champs (1653-1657) [2], cités encore exceptionnellement ici. De 8 à 10 sous, ils sont plus forts que les derniers de l'hôpital (1601) dont ils sont, il est vrai, distants d'un demi-siècle, et plus forts aussi que les premiers du collège qui ne partent que de 5 sous, restent longtemps entre 6 et 9 sous, n'atteignent 10 sous qu'en 1746 et s'interrompent en 1752 avec ce prix, alors que l'Hôtel-Dieu le prend communément. Ce n'est ensuite que de 1784 à 1786 qu'on a le chiffre de 18 sous qui correspond à celui de l'hôpital.

A ce taux de la fin de l'ancien régime, la livre de beurre frais avait augmenté près de 18 fois par rapport au xv^e siècle, 6 fois par rapport au xvi^e, puis 2 ou 3 fois par rapport au xvii^e et aux premières années du xviii^e.

Lorsqu'en 1804 reprit la série hospitalière avec 2 fr. 20 c. le kilogramme, prix un peu au-dessus duquel le beurre s'est tenu pendant une soixantaine d'années, la différence n'a été que d'environ un quart à un tiers en sus. Quand, en 1864, les prix supérieurs à 2 fr. 60 c. amenèrent rapidement (1870) le chiffre dépassant 3 fr. qui durait encore en 1893 (3 fr. 37 c.), c'était un écart en cent ans de 2 fois 1/2 après 1864 et de près d'une fois 3/4 il y a peu d'années.

Les prix de Louis-le-Grand ne reprennent qu'en 1813 alternativement au-dessus et au-dessous de ceux de l'Hôtel-Dieu et dépassant 3 fr. avec eux; mais contrairement redescendent en 1887 aux taux supérieurs de moitié à 2 fr. pour finir exactement à 2 fr. 50 c. Est-ce parce qu'à ces faibles prix le beurre devenait moins bon ou moins naturel?

La vente en gros aux Halles présente, par rapport aux deux établissements, une moyenne inférieure pour 1845-1850, supérieure pour 1851-1865, presque égale pour 1866-1877, plus élevée jusqu'en 1887 et, de là à 1893, bien plus rapprochée de l'hôpital que du collège.

Prix du lait. — Le lait, qu'il aurait peut-être paru logique d'étudier avant ses transformations, va être l'intermédiaire entre les aliments solides et les boissons

(1) Bibliothèque de l' Arsenal, ms. 3700.

(2) Archives nationales, LL, 1392-1393.

ou liquides. Si son passé n'a pas laissé, du moins que nous sachions, de traces sur sa valeur, des comptes modernes la donnent depuis 1807 pour l'Hôtel-Dieu (1). Alors à 0 fr. 20 c. et même à 0 fr. 30 c. (1818), le litre a été payé de moins en moins jusqu'en 1871 et depuis presque autant que de 1832 à 1838, époque où s'était décidée la baisse qui devait s'accroître de 1850 à 1865. Le prix de 1893 (0 fr. 19 c.) rappelle ceux de 1830, 1837 et 1842 revus seulement de nos jours, en 1879. Ceci va contre l'effet qu'on avait cru pouvoir attribuer aux chemins de fer faisant concourir à l'approvisionnement de Paris des localités auxquelles ce grand marché était fermé antérieurement (2). Faut-il, changeant d'illusion, croire que, grâce à un retour d'innocence dans les campagnes, au mouvement de l'opinion ou à la police sanitaire, l'augmentation récente des prix concorde avec l'acheminement vers la pureté idéale? Au surcroît de dépense aurait alors gagné l'hygiène des consommateurs en bas âge et celle des amateurs de café au lait.

Prix du vin. — Pour suivre l'ordre consacré par la plupart des statistiques alimentaires, le vin aurait dû prendre place immédiatement après la viande. En effet, il est avec elle l'objet de la plus considérable et plus coûteuse consommation et c'est sur lui que le renchérissement a presque toujours porté. Les prix de cette boisson nous ont pourtant paru mieux placés après les denrées les plus substantielles et les principales de celles qui servent à leur accommodement.

Les prix de l'Hôtel-Dieu remontent à 1545 à raison de 12 livres tournois le muid, mesure équivalant à 272 litres. C'est, d'après l'acte de 1360 établissant le droit de treizième sur le vin à Paris, un peu moins que ce qu'y coûtait alors pareille contenance. Dans les années qui, à quelques lacunes près, suivent de 1545 à 1556, le prix varie de 9 à 11 et 12 livres et on constate qu'en deux siècles il y avait eu diminution. Après, de 1558 à 1571 sans interruption, le chiffre va de 10 à 14 en passant par 17; mais de 1572 à 1589 il est de 20, 30 et même 39. Ensuite, à part les années 1594, 1598 et 1600 pour lesquelles on trouve 14, 15 et 13 écus, c'est-à-dire 42, 45 et 39 livres, ce n'est plus que pour 1735, 1738, 1741 et 1773 qu'on a des prix : 77, 83, 75 et 101 livres.

Pour le XIX^e siècle les chiffres de l'Hôtel-Dieu sont complets; mais, de 1803 à 1818, ils forment deux séries, l'une pour le vin des malades, l'autre pour celui des valides. Leur moyenne a été de 37 à 85 fr. l'hectolitre. La série unique qui commence à 1819 se tient jusqu'en 1831 aux environs de 70 fr. Entre cette date et 1847, c'est autour de 60 fr. que l'oscillation a lieu. De 1848 à 1853, le prix n'est plus que de 45 à 58 fr.; mais, pour les quatre années après, c'est 73, 87, 85 et 80. De 1858 à 1863, nouvelle oscillation autour de 70 fr. Au contraire, de 1864 à 1873, le prix ne dépasse guère 60 fr., tandis qu'ensuite, à part les 89 fr. exceptionnels de 1874, il varie de 58 à 69 fr. De 1880 à 1883, la variation se fait entre 70 et 74 fr. De là à 1887, ce n'est plus qu'entre 60 et 65 fr. Enfin, depuis, c'est moins encore : 54 à 57 fr.

Il importe de remarquer que, par un vieil usage, l'ancienne administration hospitalière portait dans ses comptes d'une part le prix d'achat de son vin en dehors de Paris et, d'autre part, le montant des droits d'entrée. Ce n'est par conséquent qu'en ajoutant les deux parties de la dépense qu'on peut connaître son total.

(1) Husson, p. 362, pour les prix antérieurs à 1875.

(2) Husson, p. 362.

Presque jusqu'à la fin du xvi^e siècle l'augmentation causée par les droits a été relativement faible (5 à 15 sous par muid). Déjà forte avant le xvii^e siècle (2 livres 5 sous en 1597) et s'accroissant pendant sa durée (3 livres 15 sous 10 deniers en 1632; 6 livres 15 sous 10 deniers en 1636; 10 livres 9 sous 4 deniers en 1654 et 16 livres 10 sous en 1691) l'augmentation avait pris dès l'ouverture du xviii^e siècle une importance grandissante (17 livres en 1702; 27 livres 19 sous 9 deniers en 1719; 36 livres 10 sous 9 deniers en 1741; 42 livres 8 sous 11 deniers en 1747 et 1756), importance qui n'avait pas tardé ensuite à devenir énorme (46 livres 12 sous 3 deniers en 1760; 53 livres 2 sous 3 deniers en 1771 et finalement 60 livres 12 sous 8 deniers de 1781 à 1791).

Voilà, pour n'indiquer que les principales(1), quelles causes de majoration fiscale influaient jadis sur le coût du vin dans Paris.

Pour notre siècle, les prix portés aux comptes financiers des hôpitaux contiennent toujours les droits. Ceux-ci les accroissaient peu dans les premières années, mais beaucoup ensuite, puisqu'ils avaient été jusqu'à 28 fr. 05 c. par hectolitre en 1816 et que, modifiés à maintes reprises, ils sont encore de 18 fr. 87 c.

Les comptes de Louis-le-Grand offrent, pour le vin, des prix allant de 1688 à 1723. Leur secours serait donc précieux pour combler en partie la lacune existant à cette époque dans les papiers de l'Hôtel-Dieu; mais comme on ne sait si ces prix du collège comprennent ou non les droits, il serait dangereux de les utiliser. On peut néanmoins penser que leur élévation presque continue n'est pas due seulement aux progrès de l'impôt.

Les prix de même provenance qu'on a très complets depuis 1804 paraissent toujours comprendre les droits, car ils suivent de fort près ceux de l'Hôtel-Dieu, quoiqu'on puisse remarquer une différence en moins avec eux pendant les quarante premières années environ. C'est sans doute que « l'abondance » de nos lycéens s'est améliorée depuis, car nous ne voudrions pas croire que le vin des malades hospitalisés soit devenu moins bon.

Quoi qu'il en ait été des qualités, la comparaison de valeur d'une époque à l'autre, dans chacun des deux établissements, n'est possible que par la conversion des prix de l'ancien muid en prix de l'hectolitre. Pour l'Hôtel-Dieu, la réduction en notre mesure moderne donne, toujours en livre tournois(2), les chiffres suivants: 4 en 1545, 1547, 1549 et 1556; 3 en 1550 et 1555; 5 en 1558, 1561, 1564 et 1567; 4 en 1569 et 1570; 6 en 1571; 7 en 1572, 1576 et 1578; 11 en 1573, 1574, 1575, 1581 et 1586; 14 en 1587; 12 en 1588; 11 en 1589; 15 en 1594; 16 en 1598; 15 en 1600; 40 en 1735 et 1741; 43 en 1738 et 56 en 1773.

Il résulte de la comparaison de ces chiffres entre eux et avec ceux de notre siècle, que, de la plus ancienne date (1545) à la dernière connue pour l'ancien Hôtel-Dieu (1773), le prix du vin est monté à 14 fois autant et de 1545 à 1600, à 18, 11, 14, 9, 8, 5, 7, 5, 4 et 3 fois autant; que, entre 1735 et 1773, l'accroissement n'a plus été que de peu relativement; que les prix des dernières années du

(1) Voir, pour plus de détails: A. de Saint-Julien et G. Bienaymé, *Histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris*, Paris, 1887. in-8°. ouvrage couronné par l'Institut, et *La Fiscalité alimentaire et gastronomique à Paris*, par Gustave Bienaymé (*Journal de la Société de statistique de Paris*, février 1890).

(2) Nous continuons à réserver ce qui touche la valeur réelle de la monnaie selon les époques.

xviii^e siècle ont été presque pareils à ceux de la plus récente période du xix^e, mais non pas à ceux d'autres périodes de ce siècle ; qu'en effet, par exemple, à plus de 70 fr. de 1817 à 1826 et de 1854 à 1862, l'hectolitre a coûté environ moitié en sus qu'il y a près de cent ans et que dans ces années dernières.

Autres boissons. — Les boissons autres que le vin, peu consommées du reste dans la vie de famille, ne sont l'objet d'aucun renseignement dans les documents en question.

Alcools et liqueurs. — Il en est de même pour les alcools et liqueurs. D'ailleurs leurs variations de prix, qui résultent surtout des variations de l'impôt, ne préoccupent guère que les consommateurs qui en abusent.

Prix du pain. — Malgré l'absence d'anciens documents hospitaliers et scolaires sur le pain (1), il convient de ne pas tarder davantage à lui donner place ici alors que les statisticiens le mettent d'ordinaire en tête de leurs études alimentaires. Les renseignements de toute autre nature manquent du reste complètement pour l'ancien régime. Avant le xv^e siècle, c'était le poids qui changeait tandis que le prix restait invariable, d'où l'impossibilité d'avoir des mercuriales ; mais celles-ci, devenues possibles ensuite, font défaut. La seule indication officielle à citer (2) donne, de 1776 à 1782, les prix de 8 sous 6 deniers à 11 sous et, pour 1789, 14 sous 6 deniers les quatre livres.

Ce poids de pain blanc, dont la consommation est presque exclusive à Paris, sert traditionnellement de base d'évaluation dans les statistiques. Celles-ci, pour les prix modernes, n'ont, pour s'appuyer, que les mercuriales des farines et c'est sur elles que se règle la comptabilité des établissements officiels. Les variations ont eu lieu, de 1800 à 1815, entre 0 fr. 55 c. et 0 fr. 70 c. avec les chiffres de 0 fr. 80 c. et 0 fr. 90 c. en 1802, 1812 et 1813, années de disette.

Pareilles calamités devaient amener 0 fr. 80 c. en 1816, 0 fr. 95 c. en 1817, 0 fr. 91 c. en 1829, 0 fr. 97 c. à 0 fr. 99 c. en 1847 et 1854-1856, 0 fr. 84 c. en 1861, 0 fr. 88 c. en 1867, 0 fr. 93 c. en 1868, 1 fr. en 1871, 0 fr. 94 c. en 1873 et de 0 fr. 81 c. à 0 fr. 87 c. en 1874, 1877, 1878, 1880-1884 et 1891 ; mais la baisse a été sensible de 1818 à 1840. Ensuite il y a eu hausse dont le maximum de 1871 à 1883. Depuis, une nouvelle baisse s'est établie ramenant presque le niveau du commencement du siècle. En définitive dans la dernière décade d'années le prix du pain est un peu plus bas que de 1816 à 1820. Il est de 15 p. 100 plus haut que de 1821 à 1830, de 23 p. 100 plus haut que de 1831 à 1840 et de 15 p. 100 plus élevé que de 1841 à 1850 ; mais c'est à peine s'il dépasse de 2 1/2 p. 100 le taux de 1851 à 1870 et il est très peu plus bas que de 1871 à 1883. Ainsi, en ce qui concerne le pain, le prix de la vie n'a pas renchéri d'une façon appréciable depuis quarante ou cinquante ans (3). En un siècle et plus, c'a été de moins d'un liers.

Prix des pâtes alimentaires et du riz. — Outre le pain, la farine de froment fournit aux Parisiens, comme à bien d'autres, des produits alimentaires qui se mangent en potage, tels le vermicelle, la semoule, etc., dits pâtes d'Italie et des produits de même origine dont le macaroni, le plus connu, a pris, diversement ac-

(1) Voir note 2 de la page 15.

(2) Husson, 2^e éd., p. 173.

(3) Cf. P. Leroy-Beaulieu, *Économiste français*, numéro du 2 novembre 1895, 2^e semestre, p. 570.

commodé, une place de plus en plus grande dans la consommation. Précisément ce dernier objet, très nutritif, qui, s'il n'entre pas dans le régime des malades, est donné au personnel valide des hôpitaux, ne ressort pas des comptes financiers de l'Assistance publique où il est mêlé avec d'autres pâtes. Il faut dès lors se contenter des prix presque similaires du vermicelle, seuls isolés et connus depuis 1833. Ceux-ci, très peu influencés généralement par le cours des farines, ont une allure propre qui tantôt les a menés de 42 à plus de 70 c. le kilogramme, comme dans la période finissant en 1874, et tantôt les a fait se tenir aux environs de 60 c., comme de 1875 à 1884, d'où ils n'ont fait que descendre jusqu'à 47 c. en 1893.

A Louis-le-Grand où l'on ne craint pas de lester de jeunes estomacs avec du macaroni, ses prix sont aussi confondus avec d'autres et ceux du vermicelle y sont compris.

Les prix du riz, qui peuvent prendre place ici, n'ont pas eu de hausse et de baisse bien décidée. A l'Hôtel-Dieu, étant, en 1832, de 0 fr. 59 c. par kilogramme, ils ne s'en éloignent que pour monter peu au-dessus de 0 fr. 60 c. et ne descendre guère au-dessous de 0 fr. 40 c. Ils sont toutefois, dans la suite de leurs variations, plus forts au commencement qu'à la fin.

Prix des légumes et des fruits. — Non moins que les grains d'autres végétaux, souvent presque aussi substantiels que bien des matières animales, entrent pour une part très appréciable dans la dépense alimentaire. Les comptes de l'administration hospitalière moderne offrent seuls des renseignements continus à leur sujet.

On y voit que les légumes frais, de 1832 à 1859, ont monté assez régulièrement de 0 fr. 09 c. à 0 fr. 20 c. le kilogramme; que, de 1860 à 1885, ils ont subi de grandes oscillations et que depuis ils n'ont presque pas cessé de descendre aux chiffres initiaux de 0 fr. 08 c. et 0 fr. 09 c. Par ce dernier mouvement, il se trouve que les prix de la période décennale la plus récente ont baissé davantage par rapport avec les objets végétaux et même avec tous les objets consommés dans les hôpitaux de Paris.

Les pommes de terre, qui font un article distinct, ont, de 1833 à 1860, monté plus régulièrement de 0 fr. 03 c. à 0 fr. 10 c. le kilogramme. Ensuite, jusqu'en 1882, elles ont oscillé pas mal quoique moins que les autres légumes frais entre 0 fr. 06 c. et 0 fr. 13 c.; mais dès lors une baisse peu interrompue les a ramenées à 0 fr. 06 c. ou 0 fr. 07 c., c'est-à-dire comme aux environs de 1840.

Les légumes de saison, plus chers et moins susceptibles de grandes variations, apparaissent, de 1833 à 1835, avec les prix de 0 fr. 35 c. et 0 fr. 37 c. le kilogramme, puis ne se retrouvent qu'en 1860. Probablement, durant cette lacune, il y a eu mélange avec les légumes frais dont la valeur a dû être alors relevée d'autant. Quoi qu'il en ait été, les chiffres qui reprennent en 1860 pour ne plus s'interrompre, vont de 0 fr. 33 c. à 0 fr. 41 c. — les 0 fr. 50 c. de 1870 exceptés — et les points culminants de la série se montrent en 1883 et 1887. Comme pour les autres légumes, une baisse vient ensuite et dure encore avec 0 fr. 29 c. et 0 fr. 30 c.

A part des légumes frais ou de saison figurent ceux d'entre eux qui sont conservés, tels les haricots, pois et lentilles. Le kilogramme de haricots secs, peu au-dessus de 0 fr. 20 c. entre 1832 et 1836, avait après dépassé 0 fr. 30 c., puis était descendu au-dessous pour y remonter et s'y tenir jusqu'à la fin. On ne constate donc pas pour ces plus usuels des farineux la déclivité remarquée dans la période dernière pour les légumes mangés en leur fraîcheur. De l'allure de ceux-ci s'écar-

lent davantage les pois cassés et les lentilles sèches dont, depuis 1832, la ligne des prix ondule, de 0 fr. 25 c. à 0 fr. 45 c. le kilogramme pour les uns et de 0 fr. 27 c. à 0 fr. 57 c. pour les autres.

Entre les fruits frais et les fruits secs, qui s'ajoutent aux repas plutôt qu'ils n'y comptent sérieusement, existe la même différence d'allure qu'entre les espèces analogues de légumes.

Les fruits frais, de 1836 à 1857, ont eu graduellement les prix de 0 fr. 17 c. et 0 fr. 35 c. le kilogramme et après un haut et bas (0 fr. 26 c. en 1858 et 0 fr. 44 c. en 1859), ont moins monté jusqu'en 1877 (0 fr. 32 c. à 0 fr. 48 c.); mais alors une hausse brusque (0 fr. 57 c. à 0 fr. 75 c., 0 fr. 63 c. et 0 fr. 65 c.) s'est manifestée pour, en 1882, s'atténuer (0 fr. 52 c. à 0 fr. 56 c. en passant par 0 fr. 45 c. et 0 fr. 46 c. en 1853 et 1854). C'est à partir de 1890 qu'une baisse régulière s'est établie, de 0 fr. 48 c. à 0 fr. 42 c.

Contrairement les fruits secs payés en 1853 — première date des renseignements — 0 fr. 83 c. et, en 1862, 0 fr. 57 c., avaient coûté, de 1865 à 1881, de 0 fr. 80 c. à 0 fr. 87 c. à l'exception de 0 fr. 67 c. et 0 fr. 96 c. en 1878 et 1866. Puis, sauf 1 fr. 46 c. marqué pour 1882, il n'y a eu jusqu'en 1888 que des chiffres de 0 fr. 34 c. à 0 fr. 85 c. et après est arrivée la plus haute période (1 fr. 33 c. à 1 fr. 44 c.).

Pour contrôler les prix ci-dessus de légumes et de fruits pendant la dernière quinzaine d'années, il y aurait bien les prix de vente en gros aux Halles publiés par le service de l'approvisionnement de Paris; mais, donnés d'abord par catégories et ensuite par espèces avec maxima et minima, ces prix se prêteraient difficilement à une comparaison avec ceux afférents aux articles où l'administration hospitalière groupe ses fournitures.

Prix des confitures. - - C'est sans surprise qu'on voit les prix des confitures ne pas suivre les prix des fruits frais. Il est logique en effet qu'ils se rapprochent des cours du sucre, lequel compte plus dans la confection que la matière première principale. C'est encore aux hôpitaux qu'il faut demander des indications et ils en donnent à partir de 1836. Alors le kilogramme de confitures coûtait de plus d'un franc à un peu moins et il a varié dans cette proportion jusqu'en 1871. De là à 1883 il y a eu augmentation des prix et ceux de 1 fr. 43 c. à 1 fr. 45 c. ont été atteints. Depuis, la transformation du régime fiscal pour le sucre a permis la baisse au-dessous d'un franc qui continue.

Prix du sucre. — En raison des variations de la valeur des produits bruts et de l'impôt, le prix du kilogramme de sucre, qui en 1833 était à l'Hôtel-Dieu de 1 fr. 86 c., puis bientôt guère plus que de 1 fr. 23 c. à 1 fr. 50 c. environ (1842-1870), avait monté à 1 fr. 60 c. et n'était pas descendu ensuite au-dessous de 1 fr. 41 c. Il n'a plus valu que de 0 fr. 97 c. à 1 fr. 35 c. pendant les dix dernières années.

Les prix de Louis-le-Grand suivent ces fluctuations généralement d'assez près et les cours du commerce de gros, qu'on a pour quelques années espacées depuis 1835, s'écartent à peine des prix des deux établissements.

Auparavant, le sucre avait coûté bien plus cher et, notamment de 1780 à 1792, les deux livres pesant avaient été payées par l'Hôtel-Dieu 2 livres 4 sous à 2 livres 11 sous, 3 livres 12 sous et 4 livres 10 sous. Jadis, à la vérité, c'était beaucoup moins; mais pendant la plus grande partie du xviii^e siècle les prix des deux livres ressemblaient assez à ceux du kilogramme au xix^e.

Prix du chocolat. — C'est plus le cacao que le sucre qui influe sur la valeur du chocolat, du moins en ce qui concerne les premiers prix datant de 1839 dans les hôpitaux, car on les y trouve supérieurs à 3 fr. le kilogramme jusqu'en 1853, tandis qu'ensuite ils se tiennent au-dessous pour ne reprendre qu'en 1862 au-dessus de 3 fr. En 1882 une nouvelle baisse durable qui coïncide avec celle du sucre peut en être la conséquence. Mais, pour ce produit, comme pour d'autres, ne doit-on pas se demander si le changement de qualité n'a pas été la vraie cause de variation dans la valeur marchande ?

Prix du café. — Cette question se pose notamment pour le café des hôpitaux dont la hausse est l'une des plus sensibles parmi les objets consommés. De 1858, première date connue, à 1870, le kilogramme n'avait atteint 3 fr. que deux fois sans s'en écarter beaucoup. Disparus des comptes financiers de l'Assistance publique jusqu'en 1882, les prix sont de 5 fr. pour cette année et les deux suivantes et après ils restent de plus de 4 fr. Ces séries bien courtes, en comparaison du long usage du café, sont données ici néanmoins, faute de mieux.

Prix du poivre. — Des épices qui relèvent la cuisine parisienne le poivre seul paraît dans les comptes hospitaliers. De 1833 à 1870, son prix a peu changé, gravitant autour de 2 fr. le kilogramme ; mais depuis il s'est tenu au-dessus de 3 fr., parfois très près de 4 fr. et même a dépassé ce dernier chiffre. En 1890, il est vrai, a commencé une baisse graduelle amenant des prix moindres que ceux de dix ans avant.

Prix du sel. — Excepté de très rares et très reculées traces d'achat de sel nulle ne se trouve pour l'ancien Hôtel-Dieu, sans doute pour cause de concession gratuite.

A Louis-le-Grand pas de pareille immunité fiscale, car les prix s'y rencontrent presque complets de 1689 à 1786 ; mais, quoique assez élevés, ils ne sont peut-être pas égaux à ceux des particuliers, les rigueurs de la gabelle s'atténuant pour certains établissements privilégiés.

Sous cette réserve, voici ces prix rendus comparables à ceux de l'époque moderne par la conversion du minot (1) en kilogrammes : 1 livre ou 8 10 sous de 1689 à 1693 ; un peu plus jusqu'en 1700 et 1 livre 11 ou 19 sous de là à 1729 ; ensuite, après une lacune, par séries fixes, 1 livre 15 sous de 1735 à 1759 ; 1 livre 17 sous de 1760 à 1762 ; 1 livre 18 sous de 1763 à 1772 ; 2 livres 1 sou de 1773 à 1781 et près de 2 livres 5 sous pour les cinq dernières années connues.

Au début du XIX^e siècle les prix de 0 fr. 10 c. à 0 fr. 12 c. le kilogramme au collège et de 0 fr. 09 c. à l'hôpital témoignent de la suppression de l'impôt ; mais dès 1806, celui-ci, rétabli en partie sous une autre forme, renchérit le sel qui coûte 0 fr. 30 c. à 0 fr. 35 c. à Louis-le-Grand et 0 fr. 32 c. à 0 fr. 39 c. à l'Hôtel-Dieu pendant la quinzaine d'années suivante. Après, pour une période double, ce sont des variations entre 0 fr. 37 c. et 0 fr. 46 c., même entre 0 fr. 48 c. et 0 fr. 50 c. à l'établissement hospitalier et à l'autre des séries de 0 fr. 43 c. à 0 fr. 46 c. et une de 0 fr. 48 c. Depuis que la Révolution de février a été l'occasion d'un dégrèvement notable des droits sur le sel, dure un bon marché relatif : 0 fr. 18 c. à 0 fr. 25 c. pour les achats de l'Assistance publique et 0 fr. 21 c. à 0 fr. 28 c. pour

(1) Cette ancienne mesure correspondait à 39 litres 36 centilitres, le poids du litre de sel étant de 750 grammes.

ceux des collègues. C'est ainsi que le mauvais renom resté attaché à l'impôt qui a succédé à la gabelle continue à écarter du précieux condiment le retour des exagérations fiscales ; mais l'effet en est mince à Paris où faible est cet article de dépense.

Prix du vinaigre. — Pas de prix anciens pour le vinaigre à l'Hôtel-Dieu ; mais de presque complets à Louis-le-Grand où le muid (272 litres) coûtait 30 livres en 1688. Ensuite ç'a été plus, parfois même beaucoup plus et, après 1738, le prix de 56 livres (équivalent à 20 livres par hectolitre) a été le plus habituel jusqu'en 1752. Le chiffre isolé de 48 livres en 1785 (soit 17 livres l'hectolitre) ne permet pas de savoir ce qui en a été pour la fin du XVIII^e siècle.

Les prix modernes ne se trouvent au collège qu'en 1812 et les 40 à 57 fr. de l'hectolitre des années voisines dépassent les prix contemporains ou antérieurs dans les hôpitaux qu'on a depuis 1803. Les chiffres des deux établissements se rapprochent ensuite ; mais, à partir de 1830, ils s'écartent de nouveau, la plus-value ne cessant pas dès lors au collège même dans les années récentes. Elle tient assurément à ce que le vinaigre qui s'y consomme provient du vin et qu'autre est l'origine du liquide fourni aux hôpitaux.

Pour eux la comparaison des prix de la fin du siècle avec ceux du commencement, la seule possible, fait ressortir une augmentation d'un quart environ. Pour Louis-le-Grand la même comparaison accuse une bien moins grande différence, et les prix anciens qu'on a (1688-1752) donnent lieu de constater un accroissement du double au triple sur eux par les modernes.

Prix de l'huile à manger. — Un hasard heureux pour la statistique a fait conserver à Louis-le-Grand des prix d'huile à manger qui, plus vieux que ceux de l'Hôtel-Dieu ou correspondant à des lacunes dans les prix de celui-ci, complètent la série de 1689 à 1793. La livre pesant, d'abord de 8 à 16 sous jusqu'en 1725 (collège), s'était tenue entre 9 et 12 sous de là à la moitié du siècle et pendant le reste de 13 à 20 sous (hôpital principalement). Or, dans les vingt dernières années, les droits sur l'huile avaient doublé puis presque triplé.

Au commencement de l'époque moderne l'absence d'impôt a dû être la cause principale de l'abaissement des prix et pourtant ceux-ci ne se relevèrent que peu quand (1817) le droit d'entrée reparut. Toutefois à 1 fr. 43 c. en 1803 et même à 2 fr. en 1818 le kilogramme consommé par l'Hôtel-Dieu ne diffère pas beaucoup des deux livres pesant à 18 et 20 sous l'une de la fin de l'ancien régime. Dans les adjudications de l'Assistance publique le chiffre de 2 fr. n'a reparu qu'exceptionnellement. Assez au-dessous, de 1820 à 1840, les prix s'en sont rapprochés ensuite pour baisser de nouveau finalement, de sorte que les plus récents égalent les premiers du siècle.

Pour Louis-le-Grand il n'y a que des séries partielles (1811-1823, 1848-1878 et 1886-1893) où le chiffre de 2 fr. est presque toujours dépassé, souvent même de beaucoup. Évidemment il s'agit d'une qualité supérieure et si l'on se rappelle que pareille différence vient d'être constatée pour le vinaigre, on peut en conclure qu'à Paris la salade des lycéens est des mieux assaisonnées.

Prix de l'huile à brûler. — Pour l'huile brûlée à Louis-le-Grand les prix anciens n'ont été conservés que de 1689 à 1700. Ils étaient de 8 à 12 sous la livre pesant. Ceux de l'Hôtel-Dieu ne remontent qu'à 1735 ; mais n'ont ensuite que quelques lacunes. Ce sont 6 à 9 sous jusqu'en 1781 et 10 sous 6 deniers à 12 sous 3 deniers de 1784 à 1792.

Ces derniers prix équivalaient, pour les deux livres, à un peu plus de ce que coûta le kilogramme aux deux maisons de 1803 à 1815; mais dès cette date, on probablement s'escomptait déjà l'effet du rétablissement du droit d'entrée (1817), le franc était dépassé, parfois notablement, avec des variations presque simultanées ici et là. En 1886 a commencé une baisse qui a ramené les prix, du moins à l'hôpital, comme aux années voisines de la Révolution.

Prix de la chandelle. — Les renseignements sur les suifs et chandelles sont bien plus anciens. Ils remontent pour l'Hôtel-Dieu à 1421 (1 sol parisien — 1 sol 3 deniers tournois) la livre de chandelle et sont encore les mêmes en 1502; mais en 1536, c'était 2 sols tournois, en 1589 5 sols 9 deniers. De 1593 à 1600 la hausse s'accroît entre 6 et 8 sols. Ce sont les derniers chiffres de l'hôpital pour cette époque et il faut aller jusqu'à 1688 pour rencontrer ceux de Louis-le-Grand. Ils sont presque toujours de 9 sous, de là à 1711, de 8 à 14, entre 1712 et 1752 et puis manquent. En 1767 il en reparait à l'Hôtel-Dieu quelques-uns pour 8 à 12 sous et des prix de la mesure de suif (20 livres pesant), de 1 livre 10 sous à 3 livres 6 sous entre 1732 et 1792, montrant la progression de la valeur de cette matière première.

En 1803 reprennent les prix de la chandelle, tant à l'hôpital qu'au collège : 1 fr. 25 c. à 1 fr. 65 c. par kilogramme avec 2 fr. au début, quelques fléchissements à 1 fr. vers 1823-1827 et ensuite une tendance à la baisse qui s'est accentuée à l'hôpital en 1888 et a cessé au collège en 1872. En effet le dernier prix est à l'un 0 fr. 97 c. et à l'autre 1 fr. 50 c.; mais, l'usage de la chandelle ayant cessé presque tout à fait depuis longtemps, ces dernières constatations sont superflues.

Prix des bougies. — Diverses sources donnent des prix de la cire aux *xiv^e* et *xv^e* siècles et l'Hôtel-Dieu, au *xvi^e*, en a quelques-uns isolés; mais il est plus sûr de ne lui emprunter que ceux qui, de 1735 à 1786, sont spéciaux à la bougie et supérieurs aux prix de la cire non façonnée donnés aussi pour la même époque. De 2 livres ils montent à 3 livres 2 sous pendant ces cinquante ans et probablement ont monté encore pendant le pareil espace de temps écoulé jusqu'à leur disparition devant la bougie stéarique.

Celle-ci, qui est du suif saponifié, paraît à l'Hôtel-Dieu, de 1832 à 1846, avec des prix de 3 fr. 67 c. à 6 fr. 50 c. le kilogramme; ensuite de 3 fr. à 4 fr. 54 c. jusqu'en 1858 et ce n'est plus que 2 fr. 09 c. à 2 fr. 94 c., de là à 1886 d'où le coût s'abaisse de 1 fr. 84 c. à 1 fr. 70 c., pour, à partir de 1891, se relever et finir à 2 fr.

Les prix de Louis-le-Grand, qu'on n'a que depuis 1870, plus forts que ceux de l'hôpital, sont descendus, en même temps qu'eux, de 4 fr. 30 c. à 2 fr. 33 c.

En somme la bougie stéarique a diminué de beaucoup depuis son apparition, il y a soixante ans, et sans l'accroissement de l'impôt (1), elle aurait diminué davantage. Il est vrai que la qualité a bien changé aussi.

Prix du gaz. — Le gaz, qui a un prix spécial dans les hôpitaux, comme dans les établissements de la Ville, et qui coûte dans les collèges autant que chez les particuliers, où son emploi est encore nouveau, ne serait pas à mentionner, n'était la remarque que le prix de son mètre cube, d'abord de 0 fr. 42 c., 0 fr. 41 c. et 0 fr. 40 c., est resté à 0 fr. 30 c. depuis la constitution de la compagnie parisienne

(1) *La Fiscalité sur l'éclairage à Paris*, par Gustave Bienayme. (*Journal de la Société de statistique de Paris*, octobre 1893.)

en 1855. En effet s'il n'avait été, dans les maisons, limité à l'éclairage des escaliers et des cours, le gaz, en brûlant pour un prix fixe pendant près de quarante ans, nous aurait prêté l'unique exemple d'un objet à valeur invariable si longtemps.

Prix des huiles et essences minérales. — Le pétrole et les liquides similaires ne sont pas admis dans les établissements de l'Assistance publique et ils sont à peine tolérés, sinon proscrits, dans les collèges de Paris ; mais on n'en sait pas moins quel est le bon marché de ce mode d'éclairage et combien il s'accroît à mesure que l'industrie tire meilleur parti d'éléments impurs. Si les produits de choix donnant une lumière exceptionnelle coûtent cher, les produits ordinaires sont à très bas prix.

Prix du bois à brûler. — Les prix du bois à l'Hôtel-Dieu remontent à 1502 avec 18 sous 4 deniers tournois la voie, qui probablement était déjà de 56 pieds cubes (1 stère 92). En 1524, la valeur de cette mesure dépassait 1 livre ; en 1544, 2 livres ; en 1555, 3 livres ; en 1575, 4 livres et atteignait, en 1599, 2 écus 30 sous (4 livres 10 sous). Les prix du bois disparaissent alors des comptes de l'hôpital ; mais de même qu'on a, pour corroborer en partie ceux de cette source, les archives des Quinze-Vingts (1502-1552), on a, pour remplacer les manquantes, celles du collège de Beauvais (1655-1667) [1] qui donnent à la voie la valeur de 14 et 15 livres, puis se trouvent les comptes de Louis-le-Grand.

Ceux-ci montrent, entre 1688 et 1752, les chiffres de 12 à 16 livres et par exception de 17 à 21. Les prix de 19 livres deviennent presque constants jusqu'en 1780 et après ce sont 22 livres 10 sous et 24 livres avec 17 en 1791 et 27 en 1793.

Entre temps (1758-1780) des prix aux Quinze-Vingts, un peu plus forts, peuvent servir de contrôle. Le fait est que la distinction au collège entre le bois neuf et le bois flotté n'étant pas bien nette, il est possible que les chiffres ci-dessus aient appartenu à la moins chère des espèces, sauf les derniers.

En résumé, la valeur du bois qui avait tant augmenté pendant les xvi^e et xvii^e siècles, était presque doublée à la fin du xviii^e par rapport au début de celui-ci.

À l'Hôtel-Dieu, où les prix reparaissent en 1803, le stère de bois neuf, pour ne citer que celui-là, vaut d'abord 16 fr. 50 c., puis 17 fr., 18 fr. et plus de 19 fr. jusqu'en 1870. Il atteint et dépasse 20 fr. de 1871 à 1886 et ensuite se tient souvent au-dessus, mais pour redescendre à 15 fr.

Au collège, depuis 1804, il en a été à peu près de même et les plus récents sont environ le tiers de ceux d'il y a un peu plus d'un siècle.

Prix du charbon de bois. — La voie (mesure équivalant à deux hectolitres) coûtait à Louis-le-Grand — il n'y a pas d'autre source ancienne — 2 livres 6 sous en 1688 ; 3 livres en 1704 ; 4 livres 12 sous 6 deniers en 1716 ; 3 livres 6 sous en 1719 ; 5 livres en 1724-1726. Ensuite elle ne coûtait plus que 4 livres 6 ou 8 sous jusqu'en 1744 ; mais remontait à 5 livres 2 ou 7 sous de là à 1752, redescendait à 4 livres 8 sous 9 deniers ou 4 livres 18 sous jusqu'à 1784 pour finir à 5 livres 2 ou 16 sous en 1793. En somme, la valeur avait doublé au bout de vingt-cinq ans et, après un fléchissement passager, était, trente autres années écoulées, presque une fois et demie plus grande qu'en 1688, ce qui, après un nouveau fléchissement, était redevenu tel peu avant la Révolution. On voit que le charbon avait plus augmenté que le bois rien que dans le siècle dernier.

(1) Archives nationales, U, 2785.

Dès 1803, on a les prix à l'Hôtel-Dieu comme à Louis-le-Grand. Au premier c'est, pour l'hectolitre (la demi-voie), de 3 fr. 40 c. à 4 fr. 85 c. d'abord, puis de 3 fr. 50 c. à 4 fr. jusqu'en 1844. Après, le chiffre le plus fort est dépassé, mais pour être abaissé de 1850 à 1860, reprendre jusqu'en 1870, et redescendre à 3 fr. et 4 fr. où il est encore en 1893.

Au collège c'est de la voie (2 hectolitres) qu'on a les prix modernes, ils partent de 6 fr. 50 c. pour arriver en 1853 à 8 fr. 18 c., s'étant abaissés à 5 fr. 40 c. et haussés à 8 fr. 97 c. ; mais depuis c'est le quintal qui sert d'unité et il suffira de dire qu'il a été de 20 à 24 fr., n'étant plus qu'à 21 fr. depuis 1887.

Il suffira aussi de se reporter aux presque premiers prix de l'hectolitre à Louis-le-Grand pour voir que les derniers (convertis) sont les mêmes, comme aux hôpitaux.

Les uns et les autres seraient descendus bien au-dessous du point de départ sans l'accroissement de l'impôt, lequel du reste avait été autrement fort sous l'ancien régime (1).

Prix du charbon de terre. — L'exposé des prix du charbon de terre sera bref, car ils ne datent que de 1812 à l'Hôtel-Dieu et de 1808 à Louis-le-Grand où ils s'arrêtent à 1814 pour ne reprendre qu'en 1830. Dans la première et courte période du collège les 100 kilogrammes sont marqués de 3 fr. 30 c. à 3 fr. 45 c., tandis qu'à l'hôpital la même quantité est cotée 3 fr. 08 c. et 3 fr. 12 c. Là, dès 1814, les prix s'élèvent de 4 fr. 71 c. à 7 fr. 52 c. jusqu'en 1821, puis ils descendent en restant aux environs de 4 fr. De 1850 à 1854, nouvelle baisse et, de 1855 à 1862, nouvelle hausse. De 1863 à 1872 autre baisse, et de là à 1879 autre hausse. Depuis il y a eu moins de variations et le dernier chiffre (3 fr. 55 c.) est presque pareil à celui de 1881 et inférieur à la plupart de ceux du début.

Cette marche est à peu près la même à Louis-le-Grand dont les prix et sans doute les qualités sont supérieurs.

ENSEMBLE DES PRINCIPAUX PRIX.

Tels sont les prix donnés à titre d'exemple quoique plusieurs ne concernent pas des objets entrant pour beaucoup dans la dépense de la vie ordinaire. Les objets qu'il y aurait à retenir pour en rapprocher les variations respectives sont, on le sait, ceux qui comptent le plus par leur valeur et par leur consommation ; mais pour peu d'entre eux seulement les prix ont pu être relevés en séries longues et synchroniques. Leur rapprochement ne saurait donc faire ressortir qu'un mouvement d'ensemble limité. Il paraît néanmoins devoir être tenté.

Si on élimine les objets dont les prix relevés dans les comptes des deux établissements choisis, quoique réunissant les conditions d'ancienneté et de continuité, n'ont pas assez de part dans la dépense, tels que les fromages secs, l'huile à manger, le vinaigre, le sel, la chandelle et le charbon de bois, il reste la viande, les œufs, le beurre, le vin, l'huile d'éclairage et le bois à brûler dont le rapprochement paraît pouvoir être fait utilement.

Ce rapprochement sera rendu plus sensible par la méthode graphique et c'est

(1) *La Fiscalité sur le combustible à Paris*, par Gustave Bienaymé. (*Journal de la Société de statistique de Paris*, août 1893.)

pourquoi, sur les tableaux ci-joints, les prix d'objets sont marqués d'année en année par des points dont la suite montre les variations, depuis deux siècles environ, pour la viande et l'huile, et bien plus anciennement, pour les œufs, le beurre, le vin et le bois.

Par simplification, les tableaux indiquent les prix hospitaliers et, seulement à leur défaut, les prix provenant de Louis-le-Grand, pour la plupart. Les points reliés par des traits forment des lignes qui commencent généralement, pour l'Hôtel-Dieu, vers 1730. Ces lignes sont prolongées par d'autres, figurées par la réunion des points à l'aide d'un pointillé, lesquelles représentent les prix du collège depuis 1688 et, précédemment, ceux d'origine diverse partant de 1653. Entre cette date et 1601 se trouve une lacune et, avant, des prix espacés servent de repères pour la statistique rudimentaire des xiv^e, xv^e et xvi^e siècles.

Ce n'est pas sans scrupule que nous plaçons, comme faisant une même suite, des prix de provenances diverses, car, pour tirer des conclusions rigoureuses du rapprochement de ces éléments disparates, il y aurait à se préoccuper des différences de valeur pouvant exister, à mêmes dates, d'un établissement à l'autre, en raison de qualités dissemblables ou par toute autre cause ; mais, comme l'écart ne se montre généralement pas grand quand des prix contemporains se rencontrent à telle et telle source, il semble permis de n'y pas regarder de trop près pour un simple essai.

Afin que les lignes représentent, aux diverses époques, des mouvements comparables, c'est en mesures modernes que sont convertis les prix trouvés avec les mesures du temps et cités ainsi dans l'exposé précédent. C'est aussi pour assurer une correspondance exacte que les prix, ainsi convertis, le sont, de plus, en monnaie actuelle, d'après l'équivalence de l'ancienne monnaie de compte, mais non pas d'après la valeur réelle, en poids d'argent, de cette monnaie. Celle-ci a subi trop de variations pour qu'il puisse en être question dans le tracé spécial à chaque objet, sans une extrême complication, et il semble préférable de réserver de pareils calculs pour le résultat d'ensemble concernant les deux derniers siècles, en montrant les prix réels séparément dans un tableau en regard de celui consacré aux époques plus anciennes où l'écart a été grand, comme surtout dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Enfin, pour avoir une échelle en rapport avec le format des tableaux, les prix sont exprimés en centièmes de livre tournois ou en centimes (10 par millimètre vertical) et les mesures sont réduites en fractions ou forcées en multiples de livres pesant, kilogrammes, voies, stères, litres et, pour les œufs, en dizaine.

La mise en œuvre la plus exacte de ces indications graphiques aurait consisté à marquer, au-dessus de chaque point figurant année par année (une par millimètre horizontal), un prix transformé, comme il vient d'être dit, le chiffre conventionnel de celui-ci, puis à additionner les colonnes de chiffres, à en tirer la moyenne qui, marquée à son tour par des points, constituerait la ligne résultante des lignes particulières.

Toutefois, pour donner à cette courbe l'importance voulue, il ne faudrait pas manquer de mettre, dans le calcul, les chiffres afférents à chaque objet, en rapport avec la part que celui-ci a dans la dépense parisienne. C'est ainsi que la viande, le vin et le bois, comptant pour beaucoup plus que le beurre, les œufs et l'huile dans cette dépense, leur prix devrait être majoré à proportion.

Si, alors, la correction convenable au point de vue monétaire était faite à la courbe moyenne, celle-ci représenterait, du moins pour les éléments principaux, le coût de la vie à l'hôpital ou au collège notamment.

Mais une courte étude ne comporterait pas de si nombreux calculs, et sur des tableaux de format typographique tant de chiffres ne sauraient être portés. Aussi, calculs et chiffres ont-ils été limités à des périodes quinquennales.

La majoration préalable des cotes (dans le calcul) proportionnellement à la part des objets dans la dépense ordinaire à Paris pourrait être basée, au moins pour le tableau VI, sur l'estimation des auteurs, selon les périodes voisines de la date de leur travail (1). Pourtant, comme les travaux de nos devanciers n'ont pas été faits sur des données pareilles, et qu'aucun ne concerne l'époque ancienne, il a semblé préférable de prendre la moyenne des estimations pour chaque objet et de multiplier avec toutes les cotes d'une même ligne dans les tableaux V et VI. Ce multiplicateur a paru être 10 pour la viande, 11 pour le vin et 3 pour le bois; le beurre, les œufs et l'huile étant dans le rapport de 1 à ces nombres et par conséquent non sujets à majoration.

La ligne résultante obtenue (2) n'a pas besoin d'être modifiée sur le tableau VI pour raison monétaire et il en est de même sur le tableau V pour la portion de ligne pareille commençant à 1730, puisque, dès lors, l'écart entre la monnaie de compte du temps et la monnaie moderne étant devenu insignifiant, les livres, sous et deniers avec lesquels se trouvent exprimés les prix dans les comptes, peuvent être assez exactement convertis en centimes. Pour la portion de ligne résultante qui n'a pu, faute de prix pour quelques objets, être établie que de 1690 à 1720, l'écart entre les deux monnaies, sans être grand, vaut la peine d'être indiqué par une ligne superposée et tracée d'après les données scientifiques les plus récentes (3).

L'écart serait bien plus considérable (4) entre les tableaux III et IV si assez de prix avaient été marqués pour avoir des suites pareilles à celles des tableaux V et VI; mais, en présence de cette pénurie — un peu volontaire — d'indications, celles relevées sont montrées seulement pour faire juger des variations qui ont affecté les prix et non pour tirer une conclusion de leur ensemble.

En ce qui concerne le beurre, la faiblesse du prix de la livre (5), surtout la moitié seulement étant portée et d'après l'échelle adoptée, ne permet pas de les

(1) Voir ci-dessus le tableau de chiffres aux pages 8 et 9 et le tableau graphique I à la page 12.

(2) Avec cinq objets seulement, vu le trop peu de prix du pain et du vin au xviii^e siècle utilisables.

(3) Voir vicomte G. d'Avenel, *La Fortune privée à travers sept siècles*. Paris, 1895, p. 70; N. de Wailly, *Mémoire sur les variations de la livre tournois depuis saint Louis*. Paris, 1857, p. 222; le *Bulletin du Ministère des finances*, année 1888, 1^{er} semestre, p. 5; et Alf. de Foville, *La France économique*. 2^e éd. Paris, 1890, p. 360 et 361.

(4) Voilà de combien doivent être majorés les prix selon les dates: environ : 9 fois en 1372-1376; 6 fois 1/2 en 1427, 1434 et 1449; 5 fois en 1473, 1501-1505; 4 fois de 1522 à 1526; 3 fois ensuite jusqu'à 1581 et après 2 fois 1/2. On voit que, surtout au tableau IV, les prix nominaux ne commencent à s'élever que quand s'abaisse la valeur réelle. Toutefois, il s'en faut que la compensation soit suffisante et ce n'est pas uniquement à la cause monétaire que doit être attribuée l'augmentation qu'on constate pour la fin du xvi^e siècle.

(5) En 1427, 1 sol 2 deniers parisis, soit environ 0 fr. 07 c. de valeur nominale et 0 fr. 45 c. de valeur réelle eu égard à celle au poids d'argent de la livre tournois d'alors (6 fr. 53 c.). En 1600, 4 sols, soit nominale 0 fr. 20 c. et réellement 0 fr. 49 c.; la livre tournois n'étant plus qu'égalée à 2 fr. 57 c.

placer autrement qu'en ligne droite, même avec leur valeur monétairement réelle jusque près de la fin du xvi^e siècle, où ces prix se relèvent notablement d'eux-mêmes.

Pour les œufs, sur le tableau III, les prix nominaux du millier (1) se trouvent aussi en ligne horizontale; mais, sur le tableau IV, ils sont assez différents (2) pour que la ligne qui les représente ne soit parallèle qu'avant 1560 environ.

Ensuite, les prix nominaux du millier d'œufs quittent la ligne horizontale et les prix réels sont presque parallèles à ceux-ci parce que, à cette époque, la valeur de la livre tournois ne varie relativement que peu (3).

Sur les mêmes tableaux les prix du vin, nominaux et réels, sont, par cette raison, presque équidistants, excepté les derniers qui diffèrent pas mal (4) et les prix du bois, longtemps assez faibles, pour être en ligne horizontale jusqu'en 1545, montent beaucoup après cette date, mais diversement (5).

Les quelques prix portés au tableau V pour le milieu du xvii^e siècle (1653-1667) ne se sont accrus que de moins d'une fois (6); mais il n'y a pas encore, pour cette époque, à faire de calculs comparables à ceux qui deviennent possibles par la constatation complète des prix relatifs aux objets choisis. C'est à partir de 1690 que cela peut être fait; aussi, sans plus chercher la vraie position due aux points de chacune des lignes qui commencent à cette date, suffit-il de ne s'occuper que du relèvement des points représentant la moyenne. Superposés à ces points, d'autres indiquent l'effet de la majoration monétaire, lequel n'était pas considérable, puisque la valeur réelle de la livre de compte n'était plus grande alors (7). On voit que les deux lignes formées par les deux sortes de points sont peu distantes, et on conçoit que si une lacune, dans les prix du beurre, ne les interrompait pas, elles se seraient confondues vers 1725, date à laquelle les deux monnaies sont devenues pour ainsi dire égales.

En regardant les deux lignes presque parallèles (1690-1720), on les aperçoit se rapprocher sensiblement vers 1700, puis s'écarter jusqu'en 1720. Or, comme c'est à l'augmentation seule de la viande, laquelle compte le plus dans la dépense (8), qu'est dû ce mouvement, il est difficile de voir en lui, comme on en serait tenté, un effet du système de Law qui, du reste, a causé moins de perturbation, dans les prix, qu'on ne le croit (9).

De 1730 à 1770, presque pas de variation, et c'est seulement après que la ligne s'élève un peu, mais sans dépasser, en 1780, le chiffre réel de 1695.

(1) En 1372, 2 livres 18 sols (après conversion en monnaie tournois), soit 2 fr. 90 c.; en 1376 et 1427, 2 livres 10 sols = 2 fr. 50 c. et, en 1449, 1 livre 10 sols = 1 fr. 50 c.

(2) Aux mêmes dates, 26 fr. 71 c., 22 fr. 25 c., 16 fr. 25 c. et 8 fr. 53 c.

(3) 3 fr. 11 c. jusqu'en 1572; 2 fr. 88 c. de là à 1579 et 2 fr. 57 c. pour la fin du siècle.

(4) En 1545, la livre tournois égalant 3 fr. 34 c., le prix nominal correspondant à l'hectolitre, qui était de 4 fr., montait en réalité à 13 fr. 36 c. D'après les indications ci-dessus, la différence était : en 1573, de 11 fr. à 31 fr. 62 c.; en 1581, de 11 fr. à 28 fr. 27 c. et en 1600, de 15 fr. à 38 fr. 55 c.

(5) En 1575, par exemple, la différence était, par voie, de 4 l. 15 s. = 4 fr. 75 c. à 13 fr. 50 c. et pour le prix le plus fort, celui de 1594, elle allait de 9 l. 35 s. = 10 fr. 75 c. à 23 fr. 16 c.

(6) La livre tournois ne valant plus alors que 1 fr. 62 c.

(7) La livre tournois ne valant plus que 1 fr. 48 c. jusqu'en 1700 et 1 fr. 22 c. de là à 1720.

(8) Pour les objets portés au tableau V.

(9) Voir vicomte G. d'Avenel, *La Fortune privée à travers sept siècles*, p. 69.

Tableau III. Prix payés à Paris aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois

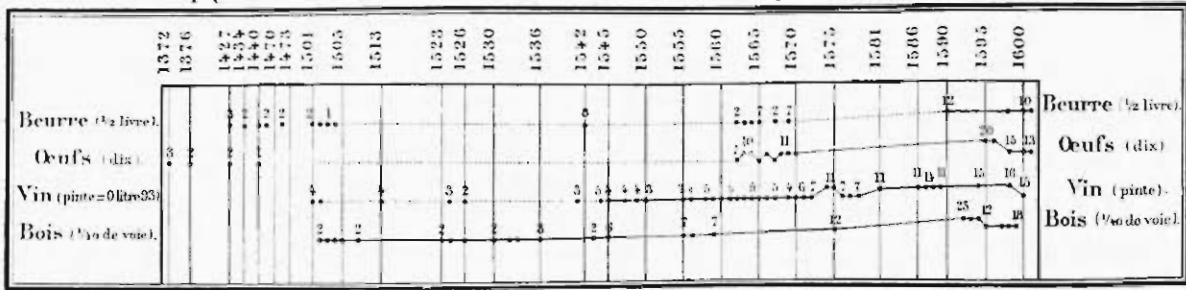


Tableau IV. Prix ci-contre évalués en poids d'argent et en centièmes de livre tournois.

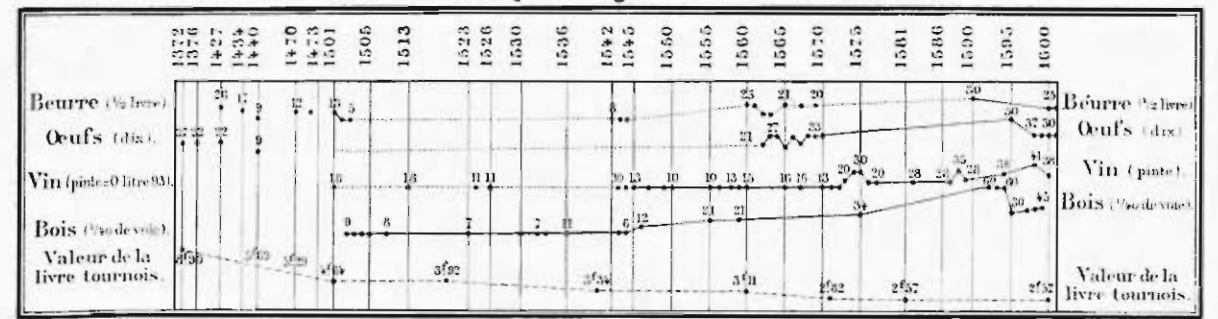


Tableau V. Prix payés à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois.

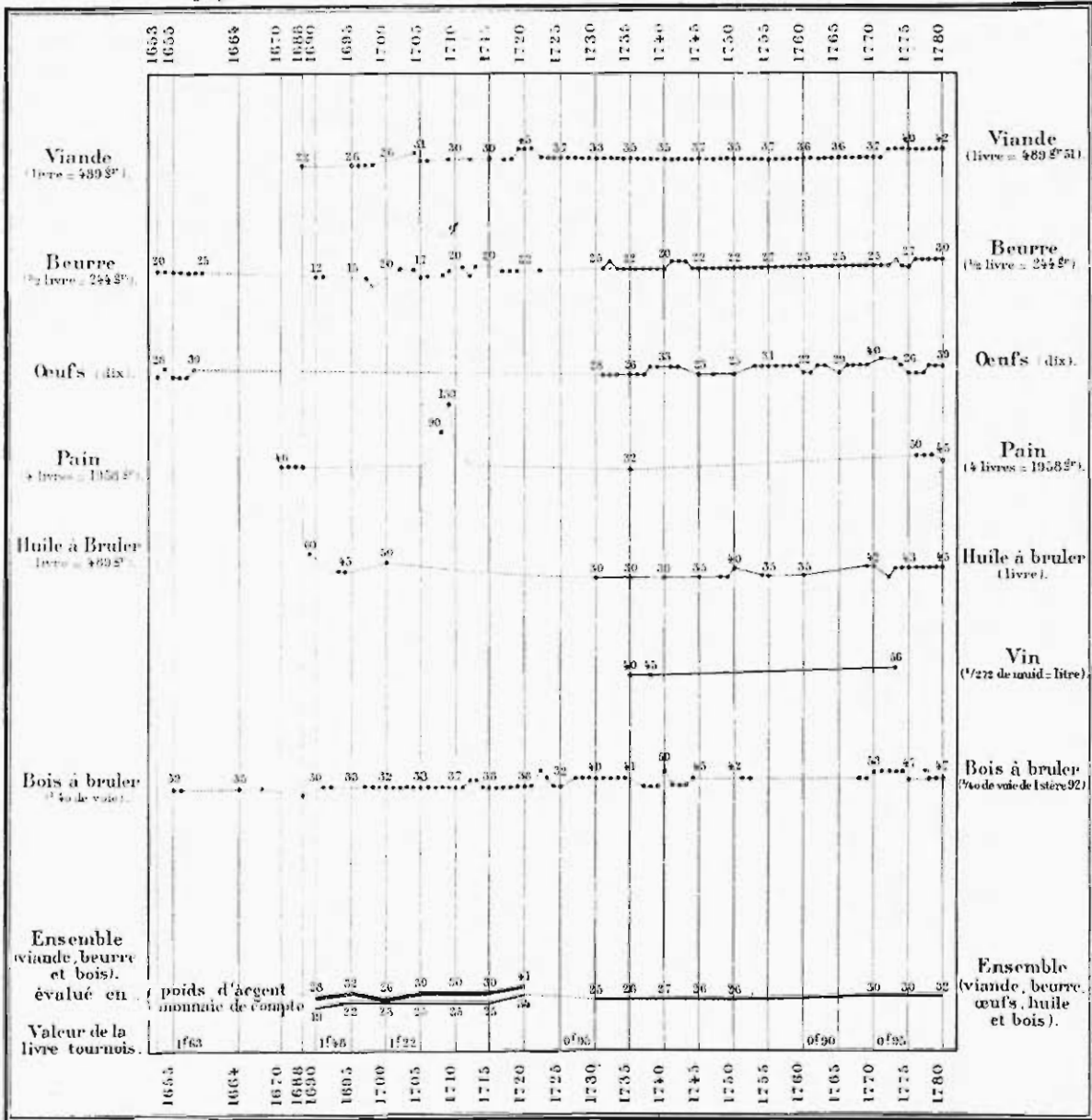
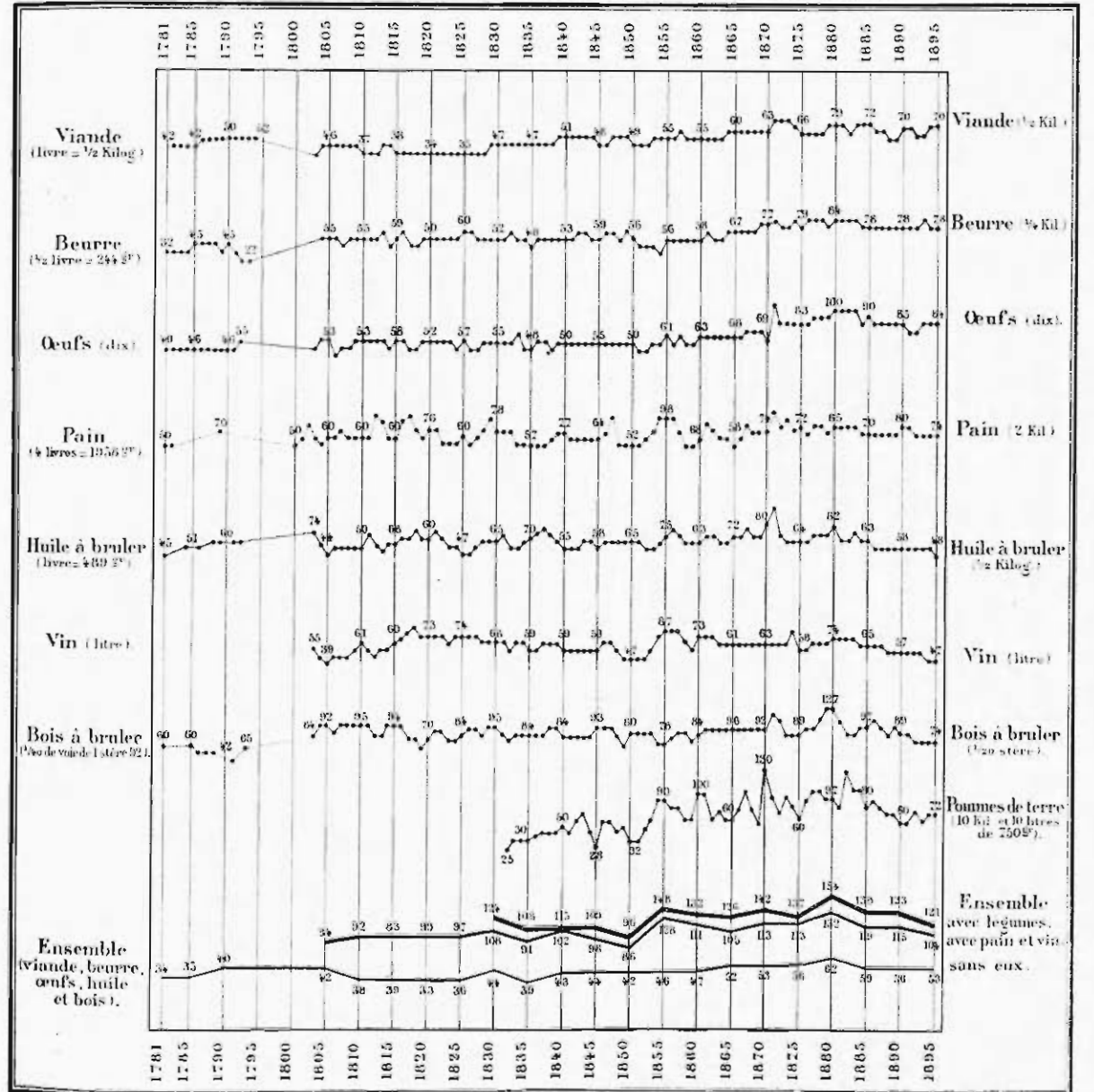


Tableau VI. Prix payés à Paris à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e convertis en centimes.



Sur le tableau VI, en 1781, la moyenne a déjà changé un peu et, en 1790, elle a changé davantage, de sorte que, avant ces dernières années, où le trouble se constaterait, comme en toutes choses, dans le prix des denrées, si on les avait (1), le XVIII^e siècle finit avec des chiffres guère plus forts que ceux de son début.

En 1805, alors que les prix se trouvent en nombre plus suffisant, la moyenne est un peu au-dessus de celle de 1790; mais les suivantes baissent et celle de 1820 est la plus basse de notre siècle. En 1830 se retrouve, à peu près, le niveau de 1805, et de 1840 à 1860 se montrent des chiffres plus élevés. En 1865, ce sont des nouveaux qui les dépassent, après quoi ils ne cessent de monter pour, après le point culminant de 1880, presque double de celui de 1820, descendre au taux antérieur (1865-1875) et le dernier (1895) [2] n'est que de peu inférieur aux deux précédents (1885 et 1890), c'est-à-dire un peu moins du double des chiffres de la fin du XVIII^e siècle.

On se rappelle que tous les calculs dont il s'agit ne concernent que la viande, le beurre, les œufs, l'huile d'éclairage et le bois, le vin n'ayant pu y être compris (3); mais comme les prix de cette boisson, si abondamment consommée à Paris, se trouvent avec continuité, dès 1803, il devient possible de les faire entrer dans les calculs. De plus, les prix du pain, à peine connus pour quelques années des XVII^e et XVIII^e siècles, l'étant dès 1800 sans interruption, il est loisible, les combinant avec les prix du vin, d'avoir, depuis 1805, une autre série de moyennes (vin et pain) et de les additionner avec les premières pour obtenir de nouveaux points engendrant une ligne résultante à la formation de laquelle concourent tous les objets déjà nommés. On voit que cette nouvelle ligne diffère fort de l'autre. C'est que, pour être majorés proportionnellement à la dépense moyenne, les chiffres du vin sont multipliés par 11, comme il a été dit, et les chiffres du pain multipliés par 7 en vertu de la même méthode. A ces deux objets, par conséquent, sont dues les divergences accentuées de 1850 et 1865, et celles, moindres, de 1805 et 1895; mais, quelque intérêt que puissent avoir la ligne résultante du tableau V et celle qui la continue sur le tableau VI, la ligne nouvelle en question présente un bien autre intérêt, car elle seule permet de conjecturer ce que donnerait la combinaison des lignes particulières à tous les objets dont les prix ont été relevés pour notre siècle, alors que pour les précédents l'absence des prix du vin et du pain ne permet que d'incertaines conjectures.

La connaissance des prix de l'Assistance publique, depuis 1832, concernant les légumes frais (choux, navets et carottes), les légumes de saison, les pommes de terre, les haricots, lentilles, pois et autres légumes secs, a permis d'établir une moyenne des prix de cette nature et de superposer à la ligne exprimant les prix, y compris le pain et le vin, encore une autre ligne résumant celle-ci, augmentée des prix des éléments végétaux de la nourriture parisienne (4). Ainsi, pour les soixante-cinq dernières années, sont quelque peu complétés les renseignements cherchés, sans toutefois rendre beaucoup moins incertaines les conjectures permises.

(1) Voir Léon Biolley, *Les Prix en 1790*, déjà cité.

(2) Au cours du présent travail, il est devenu possible d'avoir les prix jusqu'à cette date.

(3) Voir note 2 de la page 36.

(4) Pour plus de clarté, les prix des pommes de terre, choisies comme exemple, à cause de leur caractère très nutritif et de leur consommation générale, figurent seuls au tableau VI, quoique la moyenne des divers légumes énoncés ci-dessus ait servi au calcul de la ligne d'ensemble en question.

Si incertaines même sont ces conjectures qu'il vaut mieux reconnaître l'inanité de toute tentative pour avoir, avec peu d'indications, un aperçu du coût de la vie à Paris, sous l'ancien régime. Même pour notre siècle, moins incomplet en renseignements, la comparaison de ceux-ci est loin de constituer autre chose que l'étude sommaire d'un côté de la question. A ceux seuls qui travailleraient dans un champ moins limité ou plus fertile, une meilleure récolte de renseignements d'ordre plus général assurerait la réussite.

Considérant donc la seule ligne d'ensemble réellement utilisable, on remarque que, des premières aux dernières années du XIX^e siècle, les cotes ont presque doublé; que leurs plus grandes hauteurs se trouvent en 1855 et 1880 et que, dans les quinze années les plus récentes, s'est établie une baisse qui paraît devoir continuer. Ceux que trouble la croyance quelque peu moutonnaire que « tout augmente » pourront trouver là les surprises annoncées au début de ce simple essai, tenté moins pour asseoir un jugement hypothétique que pour indiquer ce qui pourrait être fait par de plus autorisés.



SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

